

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	05	SOCIAL	07	TRANSPORT	09
ADMINISTRATION	39	ECONOMIE	01	RURAL	03

N° 2892

13 Septembre 2023

13 September 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	ADD 005 des AO 009 ET 010 Lire
Titre/objet	RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°009 ET 010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

2

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

3

Reference	001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 RELATIF A LA LOCATION D'UN CALL CENTER D'UNE CAPACITE D'AU MOINS VINGT-DEUX (22) POSTES POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

4

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°002/AOIR/FODECC/CSPM /CCCM-SPI/2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE POUR L'EXTENSION DE LA PLATEFORME GUICHET PRODUCTEURS AU MODE OFFLINE ET AMELIORATION DES PROCESSUS APPLICATIFS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

5

Reference	ADDITIF N° 08 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 08 POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/DAONO/PU/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TRIBUNE DE KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, PROGRAMME ANNUEL 2023.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REDACTION DU MANUEL DE PROCEDURES D'OPERATIONNALISATION DU GUICHET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

7

Reference	DECISION N°01/D/MINAT/L/SG/SIGAMP du 04/08/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°01/D/MINAT/L/SG/SIGAMP DU 04/08/2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ PLURIANNUEL PHASE I N°004/M/L/SG/SIGAMP/CRPM/2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) D'EBOWA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	DÉCISION N°008BIS/D/MINAT/L/SG/S1GAMP du 17/08/2023 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°008BIS/D/MINAT/L/SG/S1GAMP DU 17/08/2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ PLURIANNUEL PHASE 1 N°008BIS/M/L/SG/SIGAMP/CRPM/2023 DU ... POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) D'EBOWA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	ADDITIF N°02 A/S 037/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'EBOULEMENTS DANS LA VILLE DE DOUALA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	059/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°059/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	033/SONARA/DG/CAB DU 13/09/2023 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°033/SONARA/DG/CAB DU 13/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SIMI CAMAROES SARL, DU MARCHÉ RELATIF À LA VISITE RÉGLEMENTAIRE DES SPHÈRES S10, S12, S13 ET S14.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	09/D/SG/BPSPM Lire
Titre/objet	DECISION N° 09/D/SG/BPSPM DU 11/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DECOTATION N° 01/DC /C-MDA/CIPM/23 DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

13

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR L'ELABORATION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE DE SECURITE INFORMATIQUE, D'UN PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITES ET D'UNE CHARTE INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

14

Reference	ADD 04 des AO 06 et 08 Lire
Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/ AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DECHARGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. PHASE I
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

15

Reference	.013 /D/MINAT/L/SIGAMP du 30/08/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N° 013 /D/MINAT/L/SIGAMP DU 30/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2023 DU 2 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE DE PÉAGE ROUTIER DE NIEKOTTO SITUÉ AU PK 14+560 DANS LE SENS MINTOM-PILOUM, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

16

Reference	N°00303/E/2/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°00303/E/2/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DES MARCHES PASSES DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA4 DU 14 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE, D'UN CHATEAU D'EAU DE CAPACITE 30 M3 ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX DU PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA.FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	N°005 /D/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°005 /D/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 11/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/CCCM-AG/2023 DU 04/04/2023 POUR L'ACQUISITION ET LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES AUX ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI EN TROIS (03) LOTS.
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

18	Reference	DECISION N° 1353/D/PAK/DG/2023 DU 2 6 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1353/D/PAK/DG/2023 DU 2 6 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0017/AONO/PAK/CIPM/2021 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	032/SONARA/DG/CAB DU 13/09/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°032/SONARA/DG/CAB DU 13/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SIMI CAMAROEES SARL, DU MARCHÉ RELATIF À LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES INSTALLATIONS DE LA SONARA NON SINISTRÉES AU 31 MAI 2019.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

20	Reference	057/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°057/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N°00120/E/2/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00120/E/2/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 14 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EQUIPEMENTS VANDALISES SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA.FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

22	Reference	04/C/SONATREL/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE GARDIENNAGE DES POSTES EN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	DECESEON N°012/D/MINAT/L/SIGAMP du 12/07/2023 Lire
Titre/objet	DECESEON N°012/D/MINAT/L/SIGAMP DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONOTMENAT/L/SIGAMP/CRPM/2023 DU 5 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU SUD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

24

Reference	0858/23/ADC/DG.M/DG.MF Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉCRANS DE TÉLÉAFFICHAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

25

Reference	002/DM/C.SAA/SG Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINMAP/MINDUB/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIE, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

26

Reference	2023/00029/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE L'ECOLE PRATIQUE DU D'AGRICULTURE ET DU BOIS D'AMBAM (EPABA)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

27

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AVOCATS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

28

Reference	003/ADD/CA/YDEIV/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE CI-APRÈS : DAO N° 03/AONOPU/CA/YDEIV/CIMP DU 16/08/2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE PHOTO JEUNESSE-MONTÉE ZOÉ NKOLDONGO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ IV.AAO 01 EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/FODECC/CSPM /2023 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

30

Reference	011/C/C.SAA/SG Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINMAP/MINDUB/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	060/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°060/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°013/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

32

Reference	14/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N° 08/ADM/SIGAMP/FR/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES AU FONDS ROUTIER
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

33

Reference	05/DDP/ADC/CSPM/2023 Lire
Titre/objet	PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (RAP-AID).MISSION : CONTRÔLE QUALITÉ DU PROJET CITE EN REFERENCE.PAYS : CAMEROUNA :- BUREAU VERITAS CAMEROUN- HILL INTERNATIONAL NV, CONTRACTOR OF "GROUPEMENT HILL INTERNATIONAL NV / INTEGC MAÎTRISE D'OEUVRE / EPCM"
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	014/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/CNKAF/SG/MAIRE/2023 POUR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRES (SENSIBILISATION ET FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES À TITRE ONÉREUX), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

35

Reference	909/C/CUY/SG/PCADY/SPM/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT ADDITIF N°3 A LA VERSION FRANCAISE DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 028/AMI/CUY/SG/PCADY/SPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANTS OU GROUPEMENT DE BUREAUX DE CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE POUR LE COMPTE DU PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE (PCADY). (SERVICES DE CONSULTANTS)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

36

Reference	N° 009/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 17/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE VBG/EAS/HS ET L'ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SERVICES D'AIDE ET DU PLAN DE GESTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG/EAS/HS) DANS LE CADRE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	N°00304/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°00304/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00106/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET DE DRAINAGE DU COURS D'EAU BYEME (EZALA) AU QUARTIER NSIMEYONG III AU LIEU DIT ESSONO CITY DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT) - EXERCICE 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

38

Reference	055/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°055/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference	2172/23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉCRANS DE TÉLÉAFFICHAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

40

Reference	N°00122/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00122/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00106/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET DE DRAINAGE DU COURS D'EAU BYEME (EZALA) AU QUARTIER NSIMEYONG III AU LIEU DIT ESSONO CITY DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT) - EXERCICE 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	006/AONR/APME/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-10-2023

42

Reference	10/2023/D/SG/C-BASSAMBA Lire
Titre/objet	DECISION N° 10/2023/D/SG/C-BASSAMBA DU 09/09/2023. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/CBSSBA/SG/CIPM/2023 DU 14/07/2023 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BASSAMBA. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BASSAMBA. FINANCEMENT : BIP 2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

43

Reference	014/AONR/CNKAF/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/CNKAF/CIPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES (SENSIBILISATION ET FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference	010/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2023 DU13/09/202 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/DAONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2023 DU 13/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	11-10-2023

45

Reference	N°030 /C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°030 /C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 11/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AUX ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI EN TROIS (03) LOTS : LOT 1 : DECORTIQUEUSES DE RIZ ET EGRAINEUSES DE MAÏS , LOT 2 : MOTOPOMPES ET ACCESSOIRE ET LOT 3 : PETITS EQUIPEMENTS AGRICOLES.
Nature de prestation	Fournitures
Date de cloture	N/A

46

Reference	056/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°056/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°0112/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE SANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MALIMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

47

Reference	057/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°057/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

48

Reference	11/2023/D/SG/C-BASSAMBA Lire
Titre/objet	DECISION 11/2023/D/SG/C-BASSAMBA DU 08/09/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP NDE/CBSSABA/CIPM BSSBA/2023 DU 14/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BASSAMBAMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BASSAMBAFINANCEMENT : BIP 2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference	049/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°049/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU LYCEE DE MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-10-2023

50

Reference	03/DP/F.31/SAEP Lire
Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N° 03/DP/F.31/SAEP PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F.31/SAEF/CPDM/23 DU 02 AOUT 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS(03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOMBOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

51

Reference	N°00302/E/2/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°00302/E/2/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 14 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EQUIPEMENTS VANDALISES SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA. FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

52

Reference	008/ONIT/BCCITB/2023 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/ONIT/BCCITB/2023 OF 01/09/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE FINANCE-JUNCTION - VETERINARY JUNCTION – CITY CHEMIST – HOSPITAL ROUND-ABOUT – T-JUNCTION ROADS IN BAMENDA CITY "UNDER EMERGENCY PROCEDURE"
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	27-09-2023

53

Reference	01/DC/MINEDUB/C- BAM/SG/CIPM-AG Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 10/DA/SG/CBAM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINEDUB/C-BAM/SG/CIPM-AG/DU 18/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST. (TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

54

Reference	2023/00032/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

55

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN GARAGE POUR LA MAINTENANCE DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

56

Reference	048/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 048/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGOFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE MOBILITÉ DES POPULATIONS DE LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVÉS DANS LE QUARTIER MOUTONGO.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-10-2023

57

Reference	046/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°046/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DE LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-10-2023

58

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUSMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001 /AOIR/FODECC/CSPM /CCCM-SPI/2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE POUR LE DEPLOIEMENT NATIONAL DES ACTIVITES DU GUICHET PRODUCTEURS AU CAMEROUN PAR LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

59

Reference	047/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 047/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DE LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BÉTONNÉS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference	004BIS/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 BIS/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 12 SPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT EN KIT SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BENG-BENG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENTS : -RESSOURCES TRANSFÉRÉES PAR LE MINSANTE EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-10-2023

61	Reference	2023/00033/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 0013/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	2023/00030/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/BEAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°0012/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF BLOC B A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB) ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONOFINANCEMENT : SUBVENTION MINFIEXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-10-2023

64	Reference	21/23/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°21/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DE MANCHONS DE SERRAGE DE FABRICATION SKF OU EQUIVALENT A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-10-2023

65	Reference	044 /AONO/CUD/CIPM N001/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°044 /AONO/CUD/CIPM N001/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU SITE DE LA DECHARGE MUNICIPALE DE NGOMBE AU RESEAU ELECTRIQUE DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	11-10-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 13/09 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVETEMENT ANTICORROSION EXTERIEUR DE VINGT (20) WAGONS CITERNES DEDIES AU TRANSPORT DES PRODUITS PETROLIERS A LA SCDP (DEUXIEME SERIE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-10-2023

67	Reference	008/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/09/2023.....POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES D'EXTRACTION DE JUS DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	10-10-2023

68	Reference	045/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°045/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DU PLUS GRAND NOMBRE POUR ATTÉNUER LES EFFETS DE LA PAUVRETÉ D'UNE PART, ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ROUTIER DE LA VILLE DE DOUALA, D'AUTRE PART, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA, LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-10-2023

69	Reference	00116/AONO/MINH DU/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00116/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES D'ACCES DANS LA VILLE DE YAOUNDE PHASE I EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) - EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-10-2023

70	Reference	11/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB/2023 OF 30/05/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N°11/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB/2023 OF 30/05/2023 FOR THE OF REHABILITATION OF NKARTSEN COMMUNITY WATER SCHEME IN JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-06-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

71

Reference	11752/C/CAA/DAG/SDAAB/SM/Kgd Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES GADGETS DE FIN D'ANNÉE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

72

Reference	058/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°058/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°012/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE À DIBONGO, OLOMBÉ ET YATOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

73

Reference	07/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° ...07/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SERRES AU PROFIT DE DEUX (02) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE L'IRAD : CENTRE REGIONAL DE WAKWA ET ANTENNE DE BAYANGAM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-10-2023

74

Reference	003/DC/CO/J03.04/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONN° 003/DC/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LA COLLINE DU VILLAGE NKONG DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	11-09-2023

75

Reference	071/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 071/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

76

Reference	N°00121/E/2/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00121/E/2/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DES MARCHES PASSES DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA4 DU 14 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE, D'UN CHATEAU D'EAU DE CAPACITE 30 M3 ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX DU PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA.FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

77

Reference	008/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/2023 Lire
Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DE LA SECURITE DANS LES REGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST POUR LE PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 70480-CM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-09-2023

78

Reference	04/D/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE DES POSTES EN QUATRE (04) LOTS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

79

Reference	008/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'EST A BERTOUA
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	09-10-2023

80

Reference	COMMUNIQUE N°061/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 26/06/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°061/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 26/06/2023 PORTANTPUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0017/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

81

Reference	008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE MIXTE MT/BT MONOPHASEE SUR UN LINEAIRE DE 2,3KM DANS LE VILLAGE OBAN I, ET DE LA LIGNE MIXTE MONOPHASEE DE 500M POUR LA MT ET 1KM POUR LA BT DANS LE VILLAGE BILONO I DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. AVIS D'APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	12-09-2023

82

Reference	004/AONO/SODECAO/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/SODECAO/CIPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, CLIMATISES TOUT TERRAIN A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP/MINADER EXERCICE 2023 LIGNE 244166
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-10-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

83

Reference	001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 02 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 037/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 27 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION DES ZONES D'EBOULEMENTS DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Ville de Douala, informe les Soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres suscité que les modifications et les éclaircissements suivants sont apportés au titre de l'additif n°02 : A. Au niveau de la pièce n°6 bordereaux des prix unitaires (BPU) Au niveau du bordereau des prix unitaires ajouté les montants des prévisions : <u>NB</u> : BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023
POUR LA FOURNITURE DES GADGETS PUBLICITAIRES AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

COMMUNE DE KYE OSSI

ADDITIF N° 08 POUR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/ DAONO/PU/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TRIBUNE DE KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, PROGRAMME ANNUEL 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Kyé-Ossi au plus tard le 06 septembre 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/DAONO/PU/RS/D? VNT/CKO/CIPM/2023 DU 17 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TRIBUNE DE KYE-OSSI, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, PROGRAMME ANNUEL 2023 « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT » Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée contre récépissé à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Kyé-Ossi au plus tard le 15 septembre 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 06 septembre 2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kyé-Ossi siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutôt L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 15 septembre 2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kyé-Ossi siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

EBOLOWA le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

ZUE ZUE JEAN MARIE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE & BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT ET D'ETUDE DE LA POPULATION

ADDITIF N°001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CN-4ÈME RGPH/CN-RGAE/CSPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 RELATIF A LA LOCATION D'UN CALL CENTER D'UNE CAPACITE D'AU MOINS VINGT-DEUX (22) POSTES POUR LE COMPTE DE LA MUTUALISATION DU DENOMBREMENT PRINCIPAL DU 4ÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT ET DU MODULE DE BASE DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs FCFA au compte spécial de l'ARMP, numéro de compte « 335 988 » ouvert auprès d'une agence de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).
	Lire plutot Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) francs FCFA au compte spécial de l'ARMP, numéro de compte « 10001 06860 33598800001 94 » ouvert auprès d'une agence de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).
2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la cellule des marchés du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard le 23 août 2023 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_004_/AONO/CN-4^{ème} RGPH/CN-RGAE/CSPM/2023 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Remises des offres
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la cellule des marchés du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1^{er} étage, Immeuble BUCREP situé derrière le Centre Régional des Impôts Omnisports face à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Centre, au plus tard le 14/09/2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

DR KEMGANG HENRY SERGE & ABDOULAYE OUMAROU DALIL

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FODECC/CSPM /2023 DU
23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN GARAGE POUR LA MAINTENANCE DES VEHICULES DU
PARC AUTOMOBILE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

RELATIF AUX APPELS D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS N°009 ET 010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 12/09/2023 à 12 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Le Préfet du Département de la Mefou et Akono, Autorité Contractante, informe les différents soumissionnaires que certaines dispositions des Dossiers d'Appel d'Offres ci-dessus mentionnés sont modifiées ainsi qu'il suit : <u>I- AVIS D'APPEL D'OFFRES ET REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES:</u> <u>REMISE DES OFFRES :</u> AU LIEU DE : Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 12/09/2023 à 12 h 00 min précises LIRE : Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 19/09/2023 à 12 h 00 min précises NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT

NGOUMOU le 11 Septembre 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

DECISION N°01/D/MINAT/L/SG/SIGAMP DU 04/08/2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ PLURIANNUEL PHASE I N°004/M/L/SG/SIGAMP/CRPM/2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) D'EBOWA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er}: Est résilié pour compter de la date de signature de la présente décision, le marché pluriannuel phase I N°004/M/L/SG/SIGAMP/CRPM/2023 du 12 mai 2023 pour les travaux de construction d Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle d'Ebolowa signé avec l'Ets BASS (WBC) B.P : 4.4 Kribi, Tél : 676 73 10 10/690 57 10 10 ;

Article 2: Cette résiliation n'emporte pas application des dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics.

EBOWA le 4 Aout 2023

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

DÉCISION N°008BIS/D/MINAT/L/SG/S1GAMP DU 17/08/2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ PLURIANNUEL PHASE 1 N°008BIS/M/L/SG/SIGAMP/CRPM/2023 DU ... POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) D'EBOWA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Article 1: Est résilié pour compter de la date de signature de la présente décision, le marché pluriannuel phase I N°004/M/L/SG/SIGAMP/CRPM/2023 du 12 mai 2023 pour les travaux de construction du entre d'Information et d'Orientation Professionnelle d'Ebolowa signé avec l'Ets BASS (WBC) B.P: 494 kribi, Tél : 575 73 10 10/690 57 10 10

Article 2: Cette résiliation n'emporte pas application des dispositions de l'article 134 du Code des MarchésPublics.

EBOWA le 17 Aout 2023

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

COMMUNE DE YAOUNDE IV

**PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE CI-APRÈS :
DAO N° 03/AONOPU/CA/YDEIV/CIMP DU 16/082023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU
TRONÇON DE ROUTE PHOTO JEUNESSE-MONTÉE ZOÉ NKOLDONGO DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IV.AAO 01 EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé au Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV basé à Ekounou, au plus tard le 18 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONOPU/CAYDE IV/CIPM du 17 AOÛT 2023 Pour les travaux d'aménagement du tronçon de route photo jeunesse-montée zoé Nkolndongo dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV <i>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</i>
	Lire plutot Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir (Service Technique de l'aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, sis à la Mairie d'Ekounou), au plus tard le 15/09/2023 à 13 heures précises.

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... <u>1.PRINCIPAUX CRITÈRES ÉLIMINATOIRES</u> Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif ; Absence du CCTP paraphé ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Offre technique ou financière incomplète ; Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ; Spécifications techniques non conforme à celle données dans le CCTP. <u>2.LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE QUALIFICATION</u> Les critères essentiels qui seront évalués de manière binaire (satisfaisant ou non), porteront sur : a) Personnel b) Matériel c) Références de l'entreprise d) Organisation, planning, compréhension du projet L'évaluation des Offres sera réalisée en trois (03) étapes : - Examen préliminaire des Offres (vérification de la conformité pour l'essentiel) - Examen détaillé (Offres financières) - Examen de la qualification du soumissionnaire classé premier, ayant proposé l'Offre la moins-disante conforme pour l'essentiel. Seules les Offres jugées conformes pour l'essentiel passeront à l'examen détaillé et éventuellement à l'examen de la qualification.
	Lire plutot ● Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ; ● Absence du CCTP paraphé ; ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ● Offre technique ou financière incomplète ; ● Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ; ● Spécifications techniques non conforme à celle données dans le CCTP. ● L'absence du critère éliminatoire relatif à la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis dans lesdits dossiers.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE MOUANKO**DECISION MUNICIPALE N°059/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **11 Septembre 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°012/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 du 31 Juillet 2023** pour les Travaux d'Electrification en Energie Solaire à Dibongo, Olombè, et Yatou dans l'Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : ETS. GOYA-HI est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : Trente Quatre Millions Neuf Cent Cinquante Trois Mille Quarante Sept (34 953 047) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

Délai d'exécution : Trois (03) Mois Calendaire.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°033/SONARA/DG/CAB DU 13/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SIMI CAMAROES SARL, DU MARCHÉ RELATIF À LA VISITE RÉGLEMENTAIRE DES SPHÈRES S10, S12, S13 ET S14.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA12019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n° CIPM_06-23/S026-23/PA/032.23 du 12 Septembre 2023 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°032.23/A0NO/SONARA/CIPM/2023 ;

DÉCIDE :

Article 1 Le Marché relatif à la visite réglementaire des sphères S10, S12, S13 et S14, consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°032.23/A0NO/SONARA/CIPM/2023 du 20/07/2023 est attribué à l'entreprise SIMI Camarôes Sarl, B.P. 15414 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 398.056.500** (*trois cent quatre-vingt-dix-huit millions cinquante-six mille cinq cent*), et un délai d'exécution de **huit (08) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP et partout où besoin sera.

LIMBE le 13 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE DE MBOUDA

DECISION N° 09/D/SG/BPSPM DU 11/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DECOTATION N° 01/DC /C-MDA/CIPM/23 DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOUDA, AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE

Article 1 L' entreprise ci-après est attributaire de la lettre-commande relative à la demande de cotation n° 01/DC /C-MDA/CIPM/23 DU 10/08/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DESBAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE) dont les références, le montant d'attribution et le délai d'exécution sont récapitulés dans le tableau ci-après : VOIR PIECE JOINTE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBOUDA le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

WADJI

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023 AUX
SOUSSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°002/AOIR/FODECC/CSPM
/CCCM-SPI/2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE
POUR L'EXTENSION DE LA PLATEFORME GUICHET PRODUCTEURS AU MODE OFFLINE ET
AMELIORATION DES PROCESSUS APPLICATIFS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

NDO ARISTIDE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001 /AOIR/FODECC/CSPM
/CCCM-SPI/2023 DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDE
POUR LE DEPLOIEMENT NATIONAL DES ACTIVITES DU GUICHET PRODUCTEURS AU CAMEROUN PAR
LE FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE EN DEUX (02) LOTS INDEPENDANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

DECISION N° 013 /D/MINAT/L/SIGAMP DU 30/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/A0N0/MINAT//SIGAMP/CRPM/2023 DU 2 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE DE PÉAGE ROUTIER DE NIEKOTTO SITUÉ AU PK 14+560 DANS LE SENS MINTOM-P IOUM, DÉPARTEMENT DU DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE:

Article 1er.- Le marché objet de la Consultation susvisée est attribué au soumissionnaire Ci-après, ainsi qu'il suit :

Intitulé du marché	Attributaire	Montant TTC		D.Aai
Travaux de construction du Poste de péage routier de mEKorro situe au PK 14+560 clans te sens MINTOM-DJOUN4, Département du Dja et Lobo, Région du Sud	ETS LENDR1NE ET ERERES B.P : 00 Bengbis Tel : 679 235 239	22 000 000 [CFA	Deux mois	(02)

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EBOLOWA le 30 Aout 2023

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00303/E/2/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DES MARCHES PASSES DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA4 DU 14 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE, D'UN CHATEAU D'EAU DE CAPACITE 30 M3 ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX DU PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA. FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'autorisation de gré à gré N°03596-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA4 du 14 juillet 2023 pour les travaux de construction d'une adduction d'eau potable, d'un château d'eau de capacité 30 m3 et d'un forage à énergie solaire sur les sites des logements sociaux du PLANUT des villes de Maroua et Garoua.

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°087 du 30 Août 2023 de la CIPM/MINH DU

DECIDE :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

LOT	VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Maroua	Société BRB Construction Sarl, BP 1 127 Garoua Tel : 695 220 553	44 747 370	Trois (03) mois
02	Garoua	Ets CC, BP 1 804 Garoua Tel : 693 93 19 52	55 832 518	Trois (03) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**DECISION N°005 /D/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 11/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU
MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/CCCM-AG/2023 DU 04/04/2023 POUR L'ACQUISITION ET
LIVRAISON DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES AUX ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES
DU DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI EN TROIS (03) LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, Maître d'Ouvrage Délégué,

DECIDE :

Article 1 : Les Soumissionnaires ci-après cité sont retenus comme adjudicataire des marchés relatifs l'acquisition et livraison des
 Département du Logone et Chari en trois (03) lots :

Lot 1 : décortiqueuses de riz et égraineuses de maïs

Noms et Adresses du Soumissionnaire	Nationalité	Montant	Délai
ETS BRIWA INTERNATIONAL BP : 8736 Yaoundé Tel : +237 693 829 595 / 675 605 578	Camerounaise	Cent dix-neuf millions de francs (119 000 000) F CFA HT	Quarante

Lot 2 : Motopompes et accessoires

Noms et Adresses du Soumissionnaire	Nationalité	Montant	Délai
ETS BRIWA INTERNATIONAL BP : 8736 Yaoundé Tel : +237 693 829 595 / 675 605 578	Camerounaise	Cent vingt-sept millions de francs (127 000 000) F CFA HT	Quarante

Lot 3 : Petits équipements agricoles

Noms et Adresses du Soumissionnaire	Nationalité	Montant
ETS ANNADJIMA BP : 303 Kousséri Tel : +237 677 643 151	Camerounaise	Cent neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent

Article 2 : Les soumissionnaires représentants les entreprises adjudicataires sont invités à se présenter à l'Unité de Mise en Œuvre pour la souscription des projets de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

KOUSSERI le 11 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

ABICHO MAHAMAT

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N° 1353/D/PAK/DG/2023 DU 26 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0017/AONO/PAK/CIPM/2021 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Décide

Article 1 : Les marchés relatifs à l'appel d'offres national ouvert N°0017/AONO/PAK/CIPM/2021 du 14 avril 2023 pour la fourniture de VINGT — ET - UN (21) véhicules du Port Autonome de Kribi en cinq (05) lots sont attribués ainsi qu'il suit :

N°	LIBELLE DES PRESTATIONS	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELA
1	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 1 : UN (01) VEHICULE BERLINE DE TYPE 1	CENTRAL MOTORS CAMEROUN, B.P. : 15326 Yaoundé	54 507 338	65 000 000	90 jours
2	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 2 : UN (01) VEHICULE BERLINE DE TYPE 2		50 314 465	60 000 000	
3	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 3 : ONZE (11) VEHICULES CROSS OVER TYPE SUV		415 094 340	495 000 000	
4	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 4 : SIX (06) VEHICULES CROSS OVER TYPE MONOSPACE	INFRUCTUEUX			
	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 5 : DEUX (02) VEHICULES TOUT TERRAIN TYPE PICK UP DOUBLE CABINES	CENTRAL MOTORS CAMEROUN, B.P. : 15326 Yaoundé	62 054 507	74 000 000	90 jours

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°032/SONARA/DG/CAB DU 13/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE SIMI CAMAROES SARL, DU MARCHÉ RELATIF À LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE DES INSTALLATIONS DE LA SONARA NON SINISTRÉES AU 31 MAI 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA12019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n° CIPM_06-23/S026-23/PA/030,23 du 12 Septembre 2023 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°030.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 ;

DÉCIDE :

Article 1: Le Marché relatif à la maintenance des installations de la SONARA non sinistrées au 31 mai 2019, consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°030.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 du 20/07/2023 est attribué à l'entreprise SIMI Camarôes Sarl, B.P. 15414 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 178.875.000** (Cent soixante -dix-huit millions huit cent soixante-quinze mille), et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP et partout où besoin sera.

LIMBE le 13 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

COMMUNE DE MOUANKO**DECISION MUNICIPALE N°057/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**Autorité Contractante

Vu la Constitution,
Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;
Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;
Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;
Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;
Vu le Procès-verbal de la séance du **11 Septembre 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;
Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°013/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 du 31 Juillet 2023** pour les Travaux d'Extension de l'Auberge Municipale de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : **SFM TECHNOLOGIES SARL** est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : **Vingt Neuf Millions Neuf Cent Soixante Seize Milles Sept Cent Quatre Vingt Dix Sept (29 976 797) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois Calendaire.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00120/E/2/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 14 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EQUIPEMENTS VANDALISES SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA. FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00302/E/2/D/MINH DU du **11 SEPTEMBRE 2023**, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation suscitée :

LOT	VILLES	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	Garoua & Maroua	BRB CONSTRUCTION SarI, BP 1 127 Garoua ; Tél : 695 220 553	36 771 751	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA
FOURNITURE DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE GARDIENNAGE DES POSTES EN**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONATREL

Communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Lot N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	SCAMSECU SARL BP: 16648 Yaounde	56 452 950	Douze (12) mois
2		26 401 950	
3	INFRUCTUEUX		
4			

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, pour recevoir notification de la décision d'attribution et les formalités de signature dudit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. /-

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

DECESEON N°012/D/MINAT/L/SIGAMP DU 12/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONOTMENAT/L/SIGAMP/CRPM/2023 DU 5 JUIN 2023, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU SUD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article Le marché objet de la Consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après, ainsi qu'il suit :

Intitulé du marché Travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale des Affaires Sociales du Sud.

Attributaire : GPMT ETS LE DUKE & ETS MSZC: Tél : 691 96 69 29

Montant TTC : 15 000 000 FCFA

Délai : 02 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

EBOLOWA le 12 Juillet 2023

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉCRANS DE
TÉLÉAFFICHAGE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/F'M du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 25/AONO/ADC/CEPM/2023 du 29/06/2023 ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N° 164-23/ADC/CIPM/se du 30 août 2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative à la fourniture des écrans de téléaffichage à l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société AGNESIA 13 CAMEROUN, BP : 13135 Douala ; Tél : 699 75 88 57/657 50 82 42 pour un montant Toutes Taxes Comprises de vingt-neuf millions cinq cent dix-sept mille neuf cent cinquante-trois (29 517 953) F CFA, pour un délai de livraison de deux (02) mois.

ARTICLE 2 — Le Gérant de la société AGNESIA 13 CAMEROUN, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE SA'A

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINMAP/MINDUB/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre ;
Vu la circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 05 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;
Vu la Demande de Cotation N°002/DC /MINMAP/MINDUB/C.SAA/CIPM/2023 du 09/08/2023 pour l'Acquisition des Fournitures Pédagogiques et Scolaires (Paquet Minimum), dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre;
Vu le rapport de et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 08 septembre 2023 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relative à l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires (paquet minimum), l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°002	ETS OAPPE Tél : 671 763 532	12 500 000 (douze millions cinq cent mille) FCFA.	30 (trente) mois

- **Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-**

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK
UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE L'ECOLE PRATIQUE DU D'AGRICULTURE ET DU BOIS
D'AMBAM (EPABA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN,

Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des Etablissements Public et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
 Vu la loi n° 2001/016 du 23 juillet 2001 fixant le statut des Chambres Consulaires ;
 Vu la loi n° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
 Vu la loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
 Vu le Décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers Spécialisés ;
 Vu le Décret n° 381/CAB/ PR du 29 Août 2000 portant création des Contrôles Financiers dans des Etablissements Publics Administratifs ;
 Vu le Décret n°2009/249 du 06 Aout 2009 portant changement de dénomination et Réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts Cameroun ;
 Vu le décret N° 2013/271/du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
 Vu le décret n° 2015/598 du 22 décembre 2015 portant nomination de Monsieur TANYI Jacob TACHOT, en qualité de Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu le décret de 2016/194 du 13 Avril 2016 portant réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le décret 2021/116 du 24 février 2021 portant nomination de Monsieur MINDJOS MOMENY Martin Paul en qualité de Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu l'Arrêté n° 0000008//MINFI du 30 Mars 2022 portant nomination du Contrôleur Financier Spécialisé auprès de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu la Décision n° 2021/002/CAPEF/BE du 06 Août 2021 portant organisation et fonctionnement des services administratifs de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) ;
 Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
 Vu le Budget de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
 Vu Demande de Cotation N°0013/DC/CAPEF/CIPM/2023 du 19 Juillet 2023 relative à l'acquisition d'un véhicule pick up 4x4 double cabine au profit de l'Ecole Pratique du d'Agriculture et du Bois d'Ambam (EPABA).

DECIDE

Article 1^{er} : La Société Central Motors Cameroon ci-après cité est retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis susmentionné :

N°	Maître d'Ouvrage	Société	Montants TTC en FCFA	Délai d'exécution (en jour)
1	Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun	« CENTRAL MOTORS CAMEROON » B.P 15326 Yaoundé, Tél: (237) 243 54 31 64	30 000 000 (Trente- millions) FCFA Toutes Taxes Comprises	60 jours

Article 2- la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/FODECC/CSPM /2023
DU 08 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LA REDACTION DU
MANUEL DE PROCEDURES D'OPERATIONNALISATION DU GUICHET DE TRANSITION
AGROECOLOGIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/FODECC/CSPM /2023
DU 23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AVOCATS POUR L'ASSISTANCE
JURIDIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUSSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/FODECC/CSPM /2023
DU 04 SEPTEMBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR L'ELABORATION ET LA
MISE EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE DE SECURITE INFORMATIQUE, D'UN PLAN DE CONTINUITE
D'ACTIVITES ET D'UNE CHARTE INFORMATIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

COMMUNE DE SA'A

PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINMAP/MINDUB/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision N° 011/DM/C.SAA/SG DU 12/09/2023, la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°002	ETS OAPPE Tél : 671 763 532	12 500 000 (douze millions cinq cent mille) FCFA.	30 (trente) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°060/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°013/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision Municipale N° 059/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 du 12/09/2023

SFM TECHNOLOGIES SARL a été retenu comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offre suscitée.

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
SFM TECHNOLOGIES SARL	Conforme	Note Tech. = 89,28% (Supérieure à la note requis de 75%)	Montant TTC : 29.976.797 FCFA Délai d'exécution : Trois (03) Mois Pas de Rabais	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution.

MOUANKO le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT N° 08/ADM/SIGAMP/FR/2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES AU FONDS ROUTIER

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les résultats de l'Appel à manifestation d'intérêts en vue du recrutement d'un consultant individuel pour l'audit des ressources humaines au Fonds routier se présentent ainsi qu'il suit :

N°	CONSULTANTS	NOTE TECHNIQUE		Observations
		Requise	Obtenue	
1	NKONO MENGUE (OPTIMUM CONSULTING COMPANY LTD)	80/100	100/100	Premier
2	OKASSIE AMBOLOU		99/100	Deuxième
3	MANEY		98/100	Troisième
4	OWONA Thierry		94/100	Troisième
5	TELLA NEGOU Martial		94/100	Quatrième

Le candidat **NKONO MENGUE (OPTIMUM CONSULTING COMPANY LTD)**, classé premier, est retenu pour la suite de la procédure.

Les candidats non retenus sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres au Fonds routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (RAP-AID). MISSION : CONTRÔLE QUALITÉ DU PROJET CITE EN REFERENCE. PAYS : CAMEROUNA :- BUREAU VERITAS CAMEROUN- HILL INTERNATIONAL NV, CONTRACTOR OF "GROUPEMENT HILL INTERNATIONAL NV / INTEGC MAÎTRISE D'OEUVRE / EPCM"

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La **Société Aéroports Du Cameroun (ADC) S.A**, représentée par son Directeur Général (Maître d'Ouvrage) a obtenu auprès de **l'Agence Française de Développement (AFD)**, un financement complémentaire pour couvrir les dépenses rattachées à l'exécution des travaux du Projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (Projet RAP-AID), et entend affecter une partie du financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

2. Consistance des prestations

Le Maître d'Ouvrage (Client) sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : « Mission de Contrôle Qualité des travaux de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala », ci-après désignés par "les Services". L'objectif général du projet à réaliser est de maintenir et d'améliorer la connectivité et la compétitivité de l'économie Camerounaise dans le secteur du transport, sous-secteur du transport aérien d'une part, et d'autre part, de renforcer la position stratégique de l'aéroport international de Douala en Afrique subsaharienne, en rénovant et en modernisant l'infrastructure existante pour l'accueil des passagers dans le respect des normes de sécurité et de confort.

Ce projet de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala vise notamment à :

- a) Renforcer la sécurité et la sûreté de l'aéroport**, en conformité avec les exigences internationales de l'**OACI** (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et de l'**IATA** (Association Internationale du Transport Aérien) ;
- b) Améliorer la qualité de services**, pour les usagers de l'aéroport (confort des passagers et assistance aux compagnies aériennes) de manière à atteindre le niveau de standard **IATA « C »** ;
- c) Améliorer la rentabilité de l'exploitation de l'aéroport**, par une réduction des coûts d'exploitation et une augmentation de la performance opérationnelle et des recettes extra-aéronautiques.

Le présent document est le programme de l'opération à réaliser dans le cadre de la mission du Bureau de contrôle qualité (BCQ) des travaux de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala (Projet RAP-AID).

Il a pour objet de définir les attentes de la Société Aéroports Du Cameroun pour l'exécution de la mission de Contrôle Qualité des prestations du projet de Rénovation de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala, **en vue de l'obtention d'une police d'assurance à garantie décennale des constructeurs**, pour garantir la sécurité des usagers, du public et des tiers ainsi que le bon fonctionnement des équipements et installations techniques, la qualité des différents matériaux et ouvrages à mettre en place dans le cadre de la réalisation du projet suscité.

Il s'agit d'une mission de contrôle qualité qui vise à vérifier deux grands volets :

- la conformité technique des travaux réalisés aux normes camerounaises et aux normes internationales aéroportuaires pour permettre l'ouverture du bâtiment au public et s'assurer que l'aérogare puisse continuer à fonctionner pendant la durée des travaux.

Une partie de cette prestation est notamment de vérifier la conformité de l'aérogare aux normes et contraintes obligatoires pour s'assurer de la capacité réglementaire de l'aérogare à recevoir du public avant sa réouverture suite aux travaux.

- la qualité des travaux d'aménagement réalisés et leur conformité technique réglementaire.

Sur la base du présent cahier de charges détaillé relatif à la mission du consultant, le titulaire du marché réalisera les prestations suivantes :

- ü Produire un plan d'actions pour l'exécution de la mission du BCQ et sa mise à jour suivant les phasages de la mission ;
- ü Rédiger un Rapport Initial pour le Contrôle Technique (RICT) d'état des lieux de l'Aérogare Passagers de l'Aéroport International de Douala en phase étude ;
- ü Accompagner le Maître d'Ouvrage en lui apportant toute l'assistance nécessaire, pour lui permettre sur la base des documents produits par le BCQ dans le cadre de l'exécution de sa mission de contrôle qualité, de souscrire une police d'assurance de garantie décennale des constructeurs, en fin du projet ;
- ü Assurer le contrôle et visa des documents et plans techniques dans le sens de la vérification du respect et la

conformité des normes, en phase d'exécution des travaux y compris le projet d'exécution de l'Entreprise des travaux ;
 ü Examiner et donner un avis technique sur les demandes d'agrément des matériaux et fournitures de l'entreprise en charge des travaux avant leurs utilisations ;
 ü Organiser et coordonner en collaboration avec l'Assistant à Maître d'Ouvrage et sous sa supervision, la préparation au bon démarrage de Chantier pour garantir en phase travaux, un contrôle qualité de l'exécution des travaux suivant les normes et règles de l'art ;
 ü Assurer dans la réalisation progressive des travaux, le contrôle qualité et la vérification de la conformité normative des infrastructures de génie civil, la fourniture et l'installation des équipements techniques, et délivrer les certificats de conformités y afférents au fur et à mesure ;
 ü Prescrire, participer et assurer le contrôle qualité des différents essais techniques pour garantir pendant l'exécution des travaux, la qualité de ces derniers ;
 ü En relation avec l'Assistant à Maître d'Ouvrage, et sous la supervision de celui-ci, Assister aux Opérations Préalables aux Réceptions, et Participer aux différentes Réceptions des prestations du Marché des travaux, pour garantir la conformité normative des différentes prestations à réceptionner ;
 ü Vérifier et approuver (VISAS) le dossier technique des travaux à exécuter du point de vue de la conformité normative et assurer le contrôle qualité dans l'exécution des travaux de ladite mission ;
 ü Organiser, participer et fournir tous les documents nécessaires aux ouvertures partielles et définitive de l'établissement au public sur le plan de la sûreté et de la sécurité ;
 ü Participer suivant le cahier de charges, à la mise en service des infrastructures de génie civil, des équipements et installations techniques et assurer le contrôle qualité de la tenue au bon fonctionnement de ceux-ci, pendant la période de Garantie de Parfait Achèvement (GPA) des travaux.

Ce document ne devra jamais être considéré comme limitant les prestations à fournir par le BCQ, mais comme fixant un but à atteindre : le BCQ demeurant responsable de la prévision des ressources nécessaires en adéquation avec celui du projet et à la réalisation de l'opération qui lui est confiée.

En conséquence, il est donc demandé au BCQ d'une part, de signaler au Directeur Général de ADC S.A, Maître d'Ouvrage toute anomalie, omission, imperfection, susceptibles de compromettre l'objet de la mission de contrôle qualité et, d'autre part, d'envisager toute modification ou rectification nécessaire afin de garantir la qualité attendue.

La présente lettre d'invitation est adressée aux soumissionnaires retenus lors de l'appel à manifestation d'Intérêt International **N°04/AMII/ADC/2023 DU 14/03/2023** relative à la réalisation du contrôle qualité des travaux de rénovation de l'aérogare passagers de l'aéroport international de Douala. Il s'agit notamment de :

N°	ENTREPRISES	MANDATAIRE	ADRESSES
1	BUREAU VERITAS CAMEROUN	RAS	Zone Portuaire Sud/Base Navale B.P : 830 Douala Tél : + 237 699 50 31 04
2	GROUPEMENT HILL INTERNATIONAL NV/ INTEGC Maitrise d'œuvre /EPCM	HILL INTERNATIONAL NV	Prof. W.H. keesomlaan 1, 1183 DJ Amstelveen, The Netherlands Tél. + 31 (0) 20 4287066 www.hillintl.com

3. Participation et origine

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société. Les consultants de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement individuellement. Cependant, chaque soumissionnaire peut s'associer avec un Cabinet local pour les experts nationaux. La sous-traitance dans le cadre du présent marché doit obéir aux dispositions des articles 103 et 104 du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A.

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données particulières ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

4. Acquisition du Dossier

La Demande De Proposition peut être obtenue au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

2. Aucun prestataire ne serait-ce qu'un membre d'un Groupement ne peut être adjudicataire de plus d'un marché dans le cadre de ce projet

5. Remises des offres

Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après : Département de la gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, au plus tard le **25/10/2023 à 13 heures** ; et devra porter la mention :

DEMANDE DE PROPOSITION N°05/DDP/ADC/CSPM/2023

DU **11/09/2023** RELATIVE AU CONTRÔLE QUALITÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (PROJET RAP-AID)

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

L'adresse de dépôt des Propositions est : Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen Tél. /222 23 36 02, postes 335/359, BP 13615 Yaoundé.

6. Délai de Livraison

Le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A (Maître d'Ouvrage) demande aux consultant de bien vouloir lui faire connaître dans un délai maximum de quinze (15) jours à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner, par courrier ou par mail sur papier en tête de votre structure et à l'adresse ci-après :

À l'attention de Monsieur le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A

Ville : YAOUNDE-NSIMALEN

Code postal : 13 615

Pays : CAMEROUN

Numéro de téléphone : (+237) 222 23 45 21/ (+237) 222 23 36 02

Numéro de télécopie : (+237) 222 23 45 20

Adresses électroniques : **dg.sec@adcsa.aero**

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition ou pas.

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une caution de soumission de **Trente mille (30 000) Euros, soit Dix-neuf millions six cent soixante-dix-huit mille sept cent dix (19 678 710) FCFA et valable pendant quatre vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Cette caution peut être délivrée par une banque locale (liste jointe en annexe). Toutefois, pour les entreprises basées à l'étranger, celle-ci peut être délivrée par une banque de renommée internationale dans le pays où se trouve le siège social du prestataire.

8. Ouverture des Plis

L'option de l'ouverture des offres techniques "en ligne" n'est pas proposée.

L'ouverture des offres techniques:

L'ouverture des offres par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de ADC.SA, se fera dans la salle de réunions de la Direction Générale de la Société Aéroports Du Cameroun S.A en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Celle-ci se fera en deux temps, notamment :

a. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes contenant le Dossier Administratif et l'offre technique le **25/10/2023 à 13 heures.**

Dans un second temps, et après notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse de leur offre technique par le Maître d'Ouvrage ; Seuls les soumissionnaires qualifiés seront invités à l'ouverture de leurs offres financières. La date de cette deuxième séance d'ouverture sera communiquée auxdits soumissionnaires par le Maître d'Ouvrage.

9. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE NKOLAFAMBA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/AAMI/CNKAF/SG/MAIRE/2023 POUR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRES (SENSIBILISATION ET FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES À TITRE ONÉREUX), DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EX 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel à Manifestation d'Intérêt et ayant satisfait aux prescriptions de l'AAMI y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Evaluation de l'offre adminis.	Note Technique	Classement
Unique	ETS TFM INTERNATIONAL BP 7048 YAOUNDE TEL : 675 25 24 89	Conforme	94/100	1 ^{er}
	ETS SEIFORM BP 7966 YAOUNDE TEL : 656 76 27 48	Conforme	89/100	2 ^{ème}
	ETS KEMS BUSINESS BP 33 118 YAOUNDE TEL : 699 92 31 09	Conforme	76/100	3 ^{ème}
	WILLIAM & ABDEL BP 000 TEL : 693 64 48 48	Conforme	41/100	Éliminée

Sont présélectionnées et admises à soumissionner pour l'exécution du projet ci – dessus décrit, conformément aux stipulations de l'AAMI, les trois (03) entreprises susvisées ayant obtenu une note Technique supérieure à 70/100. Par conséquent, il invite lesdites entreprises à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présélection./-

NKOLAFAMBA le 5 Septembre 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

VILLE DE YAOUNDE

PORTANT ADDITIF N°3 A LA VERSION FRANCAISE DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 028/AMI/CUY/SG/PCADY/SPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU DE CONSULTANTS OU GROUPEMENT DE BUREAUX DE CONSULTANTS POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE POUR LE COMPTE DU PROJET COMPLEMENTAIRE D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DURABLE DE LA VILLE DE YAOUNDE (PCADY). (SERVICES DE CONSULTANTS)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la ville de Yaoundé communique : Les bureaux de consultants ou groupement des bureaux de consultants intéressés par l'AMI N° 028/CUY/SG/PCADY/SPM/2023 du 07 aout 2023 sont informés des modifications suivantes apportées au dit avis à manifestation d'intérêt ainsi qu'il suit :

Point concerné	Au lieu de :	Lire plutôt :
5. Remise des offres	Les dossiers complets d'expression d'intérêt seront déposés en six (06) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies et une copie scannée sur Clé USB au Secrétariat du Coordonnateur, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les service de la Mairie de Yaoundé 7^{ème} au quartier Oyom-Abang, au plus tard le 03 août 2023 à 14 heures, heure locale, et porter expressément la mention « Services de Consultant pour le recrutement d'un bureau de consultants ou groupement de bureaux de consultants pour la maitrise d'œuvre des travaux de développement des infrastructures d'amélioration du cadre de vie et les études de certains ouvrages hydrauliques de capacité insuffisante de Yaoundé pour le compte du PCADY». Les dossiers complets scannés peuvent également être envoyé par email à l'adresse gerard_essi@yahoo.fr avec copies à claudetakouo@yahoo.fr et parfaitpedie@yahoo.fr	Les dossiers complets d'expression d'intérêt seront déposés en six (06) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies et une copie scannée sur Clé USB au Secrétariat du Coordonnateur, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les service de la Mairie de Yaoundé 7^{ème} au quartier Oyom-Abang, au plus tard le 03 octobre 2023 à 14 heures, heure locale, et porter expressément la mention « Services de Consultant pour le recrutement d'un bureau de consultants ou groupement de bureaux de consultants pour la maitrise d'œuvre des travaux de développement des infrastructures d'amélioration du cadre de vie et les études de certains ouvrages hydrauliques de capacité insuffisante de Yaoundé pour le compte du PCADY». Les dossiers complets scannés peuvent également être envoyé par email à l'adresse gerard_essi@yahoo.fr avec copies à claudetakouo@yahoo.fr et parfaitpedie@yahoo.fr

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ASSIGA EBANA Herman Bertrand

PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

COMMUNIQUE N° 009/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/AMI/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM/2023 DU 17/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ETUDE VBG/EAS/HS ET L'ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES SERVICES D'AIDE ET DU PLAN DE GESTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG/EAS/HS) DANS LE CADRE DU PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE (PULCCA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Pays : Cameroun

Agence d'exécution : Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)

Intitulé de l'activité : Recrutement d'un consultant individuel pour l'étude VBG/EAS/HS et l'élaboration d'une cartographie des services d'aide et du plan de gestion des violences basées sur le genre (VBG/EAS/HS) dans le cadre du Projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA)

Financement : Crédit IDA N°7116-CM Numéro d'identification du Projet : P177782

Méthode de sélection : « Sélection des Consultants Individuels (SCI) » Date de publication de l'AMI : 18 Août 2023.

Informations aux candidats

Nom du Consultant	Observations
TAKOUGANG DAMLAMBENG Gervais	10 ans d'expérience, 16 activités menées dans le domaine de VBG/EAS/HS et 05 activités réalisées dans le cadre l'élaboration d'une cartographie des services d'aide et du plan de gestion des violences basées sur le genre (VBG/EAS/HS)
ABONGE Christina VEGAH	10 ans d'expérience et 8 activités menées dans le domaine de VBG/EAS/HS suivant les déclarations faites dans son CV et aucune expérience dans l'élaboration d'une cartographie des services d'aide et du plan de gestion des violences basées sur le genre (VBG/EAS/HS)
KAH Emmanuel NJI	9 ans d'expérience dans le domaine de VBG/EAS/HS suivant la déclaration faite dans son CV et aucune expérience dans l'élaboration d'une cartographie des services d'aide et du plan de gestion des violences basées sur le genre (VBG/EAS/HS)
ETUMBOH NGUH Cyril	3 ans d'expérience et 01 référence menée dans le domaine de VBG/EAS/HS suivant la déclaration faite dans son CV et aucune expérience dans l'élaboration d'une cartographie des services d'aide et du plan de gestion des violences basées sur le genre (VBG/EAS/HS)

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

NDZOMO ABANDA GILBERT

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00304/D/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00106/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET DE DRAINAGE DU COURS D'EAU BYEME (EZALA) AU QUARTIER NSIMEYONG III AU LIEU DIT ESSONO CITY DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT) - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°00106/AONO/MINH DU/CIPM/2023 du 31 juillet 2023 pour l'exécution des travaux de curage et de drainage du cours d'eau Byeme (Ezala) au quartier Nsimeyong III au lieu-dit Essono City dans la ville de Yaoundé (en procédure d'urgence). Financement : BIP MINH DU - Exercice 2023;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°88 du 07 septembre 2023 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution.

D E C I D E :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataires du marché relatif à la consultation suscitée :

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
SECA BP : 2 172 Douala Tél. : 690 716 082	59 964 906	Trois (03) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MOUANKO**DECISION MUNICIPALE N°055/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **11 Septembre 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°011/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 du 31 Juillet 2023** pour les Travaux de Construction d'un Logement d'Astreinte au Centre de Santé Intégré de Malimba dans l'Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : ETS PAGIA est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : Vingt Neuf Millions Neuf Cents Quatre Vingt Treize Milles Huit Cent Deux (29 993 802) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

Délai d'exécution : Trois (03) Mois Calendaire.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
25/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉCRANS DE TÉLÉAFFICHAGE
À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

La lettre-commande relative à la fourniture des écrans de téléaffichage à l'Aéroport International de Douala, est attribuée à la société AGNES1A 13 CAMEROUN, BP :13135 Douala, Tél :699 75 88 57/ 657 50 82 42, pour un montant Toutes Taxes Comprises de vingt-neuf millions cinq cent dix-sept mille neuf cent cinquante-trois (29 517 953) Francs CFA, pour un délai de livraison de deux (02) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celle-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00122/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00106/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CURAGE ET DE DRAINAGE DU COURS D'EAU BYEME (EZALA) AU QUARTIER NSIMEYONG III AU LIEU DIT ESSONO CITY DANS LA VILLE DE YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINH DU (LIGNE INTERVENTION D'URGENCE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT) - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°**00304/D/MINH DU** du **11 Septembre 2023**, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
SECA BP : 2 172 Douala Tél. : 690 716 082	59 964 906	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23-006 /AONR /APME/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DEPLOIEMENT DE L'ERP DANS LES 6 BASSINS A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un consultant pour le déploiement de l'ERP dans les 6 bassins pour le compte de l'Agence de Promotion des PME (APME) (en procédure d'urgence) (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

La prestation à exécuter est définie par les Termes de Référence contenus au dossier de consultation.

3. Allotissement

La prestation est en lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux BET/Consultants retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N° : 23/005/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2023 du 19 juillet 2023, paru dans le journal des marchés publics de l'ARMP.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	ITE EXPERT	B.P: Yaoundé, Tél: 690 787 162
2	EASY CONSULTING	B.P: Yaoundé, Tél: 694 389 841/650 039 977
3	LABORATOIRE THERRY	B.P: Yaoundé, Tél: 695 434 661/676 764 827

Les candidats répondant au présent appel d'offres retenus peuvent s'associer en groupement tout en précisant sa nature conjointe ou solidaire dans la convention.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de l'APME, à hauteur de **30 000 000 (trente millions) francs CFA**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres peut être consulté par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55 et sur la plateforme Cameroon Online e-Procurement System (COLEPS) aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**, payable dans le **compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et **copie numérique** sur support CD ou clé USB et d'une **copie de l'offre financière témoin** portant la mention «**l'offre financière témoin** » marqués comme tels et déposées au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard **le 10 Octobre 2023 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention :

NB : Les offres doivent être accompagnées d'une copie numérique

L'absence de l'offre financière témoin scellé à transmettre à l'ARMP vaut rejet des offres.

9. Delai de Livraison

: Trois (03) mois, à compter de la date de signature de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumission devra être assortie d'une caution de soumission dont le montant est égal à **600.000 (Six Cent mille) de francs CFA**. Cette caution se présente sous la forme d'une garantie émise par **un organisme financier** (établi

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, **le 10 Octobre 2023 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification.

12. Critères d'évaluation

-) note technique inférieure à **70** points sur 100 ;
- 2) absence du personnel demandé ;
- 3) absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) présence d'informations financières dans l'offre technique
- 6) Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme.
-
- NB : L'absence de l'offre financière témoin scellé à transmettre à l'ARMP vaut rejet des offres.
-

● 13 – Critères d'évaluation : Evaluation des propositions techniques

- Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points)
-

● N°	● Critères d'évaluation	● Points
● 01	● Présentation de l'offre	● 02
● 02	● Référence des prestations	● 25
● 03	● Compétence et qualification du personnel proposé	● 48
● 04	● Moyens techniques et matériel	● 05
● 05	● Compréhension de la mission, Méthodologie et planning	● 20
● Total des points		● 100

- Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 70/100.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié présentant l'offre évaluée mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée. Cette appréciation globale étant déterminée par un système de pondération de **70%** et **30%** respectivement sur les notes des offres techniques (NT) et financières (NF) : $NG = 70\% * NT + 30\% * NF$.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de leur dépôt.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA), au siège de l'APME, sis à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, B.P : 35 186 Yaoundé, Tél : 242 04 82 55/696 00 57 96

services du Maître d'Ouvrage et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. **18 – Corruption et manœuvres frauduleuses** : Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

COMMUNE DE BASSAMBA

**DECISION N° 10/2023/D/SG/C-BASSAMBA DU 09/09/2023.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/AONR/CBSSBA/SG/CIPM/2023 DU 14/07/2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA
COMMUNE DE BASSAMBAMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE
BASSAMBAFINANCEMENT : BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BASSAMBA
AUTORITE CONTRACTANTE**

DECIDE

Article 1 : L'exécution de contrôle et la surveillance des travaux de construction d'un reseau d'approvisionnement en eau potable dans la Commune de Bassamba est attribué au soumissionnaire ci-après (VOIR PIECE JOINTE)

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout ou besoin sera./-

BASSAMBA le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

NOUADJEU YOLA Eugène

COMMUNE NKOLAFAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°014/AONR/CNKAF/CIPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES ACTIVITES DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES (SENSIBILISATION ET FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX) DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2023. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le **Maire de la Commune de Nkolafamba**, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National restreint pour les activités de prévention et de sécurité routières (sensibilisation et formation des exploitants des motocycles à titre onéreux) dans la Commune de **Nkolafamba**. Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt n°001/AAMI/CKAF/SG/CIPM/2023 du 18 juillet 2023 pour la sensibilisation et la formations des exploitants des motocycles à titre onéreux dans la commune de **Nkolafamba**.

2. Consistance des prestations

Pour chaque localité, la mission du consultant consistera en des séances d'échanges ou des causeries éducatives à travers :

- l'identification en liaison avec la Commune, des points de rassemblement des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
- l'identification des facteurs de risques en relation avec l'activité de mototaxis;
- la formulation du référentiel de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
- la sensibilisation en liaison avec la commune des exploitants des motocycles à titre onéreux.
- Mise en place des mesures incitatives pour amener les conducteurs à adhérer à la sensibilisation à travers la distribution des casques et des chasubles aux conducteurs en règle suivant la réglementation en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	Ets TFM International	BP 7248 Yaoundé, Tél 699 992 337 / 679 816 628
2.	Ets SEIFORM	BP 7966 Yaoundé 675 252 489 / 656 762 748
3.	Ets KEM BUSINESS	BP 7966 Yaoundé 699 923 109 / 672 027 485

NB : Les candidats de cette liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier,
Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de **Nkolafamba**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de **Nkolafamba**, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : **40 000 (quarante mille)** francs CFA payable **à la recette Municipale de Nkolafamba**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de **Nkolafamba**, Service des Marchés, au plus tard le **28 septembre 2023** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de Trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréé par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à **cinq cent mille (500 000) FCFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **28 septembre 2023** à partir de 13 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis

A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100)

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Non présentation de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

12.2 Critères essentiels



La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	20 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45 points.
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: **Note finale= (80 x note technique + 20 x note financière)/ 100**. Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de **Nkolafamba**, Service des Marchés.

NKOLAFAMBA le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE BIWONG BANE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/
DAONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2023 DU 13/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CLOTURE ET DE L'AMENAGEMENT DES VOIRIES ET RESEAUX DIVERS DE L'HOTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune DE BIWONG BANE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de la Construction de la clôture et de l'aménagement des Voiries et Réseaux Divers de l'hôtel de Ville de la Commune De BIWONG BANE, Département de la MVILA, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : la construction d'une clôture avec Un(01) portail métallique, deux(02) portillons, une guérite, la pose de 520m2 de pavés pour voies de circulation, aménagement des espaces verts et des parkings, la fourniture des grilles métalliques en façade principale, la construction de 120m de caniveaux en béton armé, la fourniture et la pose des bordures, l'aménagement des voies d'accès principales à l'hôtel de ville,

3. Cout Prévisionnel

pour un montant total toutes taxes comprises TTC de quarante-neuf millions trois cent soixante-neuf mille cent soixante-dix-huit francs (49 369 178) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Financement

Le présent projet est financé par le budget FEICOM-COMMUNE DE BIWONG BANE Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Générale de la Commune de BIWONG BANE dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie DE BIWONG BANE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **100 000 francs CFA** versée à la Recette Municipale DE BIWONG BANE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un original et six copies marquées comme tels, devra parvenir auprès du Secrétariat Générale de la Commune de BIWONG BANE au **plus tard le 11/10/2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°010/AONO/PU/CIPM/C-BBANE/SG/ 2023 du 13/09/2023 pour les Travaux de Construction de la clôture et de l'aménagement des Voiries et Réseaux Divers de l'hôtel de Ville de la Commune DE BIWONG BANE, Département de la Mvila Région du Sud

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB Toute offre non produite en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Neuf cent quatre-vingt-sept mille quatre cent francs (987 400) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

n/a

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 11/10/2023 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle des Actes de la Commune de BIWONG BANE, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 91 (9) du Code des Marchés Publics) ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70% de « OUI » ;
- Offre financière incomplète ;
- Non acceptation d'une des conditions de la lettre commande : CCAP/CCTP/CCES non paraphée, non daté ou non signée à la dernière page par le soumissionnaire ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 Janvier 2017

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite accompagné des photos ;
- Absence de capacité financière.

NB Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie DE BIWONG BANE.

BIWONG-BANE le 13 Septembre 2023

Le MAIRE

ANGONO JOSEPH LIBOARD

PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

COMMUNIQUE N°030 /C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SJPM/2023 DU 11/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 DU 04 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AGRICOLES AUX ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI EN TROIS (03) LOTS : LOT 1 : DECORTIQUEUSES DE RIZ ET EGRAINEUSES DE MAÏS , LOT 2 : MOTOPOMPES ET ACCESSOIRE ET LOT 3 : PETITS EQUIPEMENTS AGRICOLES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Crédit : IDA 6643 - CM

Description du Marché : Acquisition et livraison des équipements Agricoles aux Organisations des Producteurs Agricoles du département du Logone et Chari en trois (03) lots :

- Lot 1 : décortiqueuses de riz et égraineuses de maïs
- Lot 2 : motopompes et accessoires
- Lot 3 : petits équipements agricoles

Lot 1 : décortiqueuses de riz et égraineuses de maïs

Délai d'exécution : quarante cinq (45) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	Ets BRIWA INTERNATIONAL
ADRESSE	Tel : 693 82 95 95 / 675 60 55 78, BP: 8736 Yaoundé;
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	119 000 000 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	119 000 000 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	119 000 000 FCFA TTC

SOUMISSIONNAIRE REJETE	
NOM	GRADIT TECHNOLOGIE INDUSTRIES
ADRESSE	Tel : 699 46 23 23 / 675 61 45 04, BP: 20436 Yaoundé
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	140 000 000 FCFA
MOTIF DU REJET	- Offre non conforme pour l'essentiel.
NOM	Groupement Ets INFINITY/Ets LEBIEN
ADRESSE	Tel : 699 49 44 77, BP: Kousséri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	150 000 000 FCFA
MOTIF DU REJET	- Offre non conforme pour l'essentiel.

Lot 2 : motopompes et accessoires

Délai d'exécution : quarante cinq (45) jours

SOUMISSIONNAIRE RETENU

NOM	Ets BRIWA INTERNATIONAL
ADRESSE	Tel : 693 82 95 95 / 675 60 55 78, BP: 8736 Yaoundé;
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	127 000 000 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	127 000 000 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHE (Montant TTC)	127 000 000 FCFA TTC

SOUMISSIONNAIRE EVALUE	
NOM	ASTAVA SARL
ADRESSE	Tel : 693 26 86 84 / 695 49 97 20, Courriel : ; BP : 8736 Yaoundé
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	127 000 000 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	137 449 004 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante

SOUMISSIONNAIRE REJETE	
NOM	Groupement Ets FILS DARAK/Ets ALI VET
ADRESSE	Tel : 694 80 39 58, BP: Kousséri
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	160 000 000 FCFA

MOTIF DU REJET	- Offre non conforme pour l'essentiel.
----------------	--

Lot 3 : petits équipements agricoles

Délai d'exécution : quarante cinq (45) jours

SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	Ets ANNADJIMA
ADRESSE	Tel : 677 64 31 51, BP : 303 Kousséri;
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	109 999 986 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	109 999 986 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	109 999 986 FCFA TTC

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	<i>KOUSSERI le 11 Septembre 2023</i> Ets BRIWA INTERNATIONAL
ADRESSE	<i>Le COORDONNATEUR</i> Tel : 693 82 95 95 / 675 60 55 78, BP: 8736 Yaoundé; ABICHO MAHAMAT
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	129 000 000 FCFA
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	129 000 000 FCFA
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de la garantie de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°056/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°0112/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE SANS LE CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE MALIMBA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision Municipale N°055/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 du 12/09/2023

ETS. PAGIA a été retenu comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offre suscitée.

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
ETS. PAGIA	Conforme	Note Tech. = 81 ,48% (Supérieure à la note requise de 80%)	Montant TTC : 29.993.802 FCFA Délai d'exécution : Trois (03) Mois Pas de Rabais	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution.

MOUANKO le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°057/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET
DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 du 22 Mai 2023 pour les Travaux de Curage et Recalibrage de Certains Drains dans la Ville de Douala Lot 1 et Lot 2 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 22 Juin 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 29 Juin 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 29 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°039/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 11 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : - Les Société's **ci-après** sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS SERAYIM <i>B.P. : 6195 Douala</i> <i>Tel : 677 52 76 77</i>	277 554 288 (Deux Cent Soixante-Dix-Sept Millions Cinq Cent Cinquante-Quatre Mille Deux Cent Quatre Vingt Huit)	18

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BASSAMBA

**DECISION 11/2023/D/SG/C-BASSAMBA DU 08/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-MINMAP
NDE/CBSSABA/CIPM BSSBA/2023 DU 14/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BASSAMBAMAÎTRE
D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BASSAMBA FINANCEMENT : BIP 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BASSAMBA
AUTORITE CONTRACTANTE**

DECIDE

Article 1 : L'exécution des travaux de construction d'un reseau d'approvisionnement en eau potable dans la Commune de Bassamba est attribué au soumissionnaire ci-après (VOIR PIECE JOINTE)

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout ou besoin sera./-

BASSAMBA le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

NOUADJEU YOLA Eugène

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°049/AONR/CUD/CIPM
N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE
TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU LYCEE DE
MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
IY02865

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de redonner vie à certaines rues de notre cité, et améliorer ainsi la mobilité des élèves et les enseignants du Lycée Bilingue de Mabanda dans l'arrondissement de Douala 4^{ème}, le Maire de la Ville de Douala, lance un Appel d'Offres National restreint en Procédure d'urgence pour le contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement de la voie d'accès au Lycée Bilingue de Mabanda.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales, selon les prescriptions techniques des termes de références, et des spécifications techniques des travaux d'aménagement de la voie d'accès au lycée Bilingue de Mabanda.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations s'élève à **Vingt millions (20 000 000) F CFA TTC**

4. Allotissement

Les prestations visées dans le cadre du présent Appel d'Offres feront d'un lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°**011/ASMI/CUD/SG/DECI/2023** du 23 Avril 2023.

Les candidats de la liste restreinte, retenus après pré qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - CARTON N° IY02865 EXERCICE 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à l'adresse suivante, dès publication du présent avis : Communauté Urbaine de Douala Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, Immeuble SCI Bonanjo, sis à la rue pasteur N°1.049, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala-Cameroun.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, Immeuble SCI Bonanjo, sis à la rue pasteur N°1.049, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala-Cameroun, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre sera rédigée en français et ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont **un (01) original** et **sept(07) copies physiques** et **une copie numérique, une offre financière témoin** marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Immeuble SCI Bonanjo, sis à la rue pasteur N°1.049, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala-Cameroun, au plus tard le **12 Octobre 2023 à 12 heures 00, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 049 /AONR/CUD/CIPM N°1/2023
DU 12 Septembre 2023**

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PARTIELLE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU LYCEE DE MABANDA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offre est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **quatre cent milles (400 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **Cent vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.A

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

Ainsi que l'absence de l'Offre Financières témoin à l'Ouverture des Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **12 Octobre 2023 à partir de 13heures 00 précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifié se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

Critères administratifs

Critères techniques

- Absence de l'offre financière témoin a l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100 ;

b) Les Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points sur la base des critères suivants :

- Qualité technique de l'Offre : **20 Points**
- Expérience pertinente du BET pour la mission : **20 Points**
- Moyens techniques et matériels du BET : **10 Points**
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission : **50 points**

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée.

Méthode d'évaluation

Les soumissionnaires seront évalués par la méthode de sélection « qualité - coût », conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et devront obtenir à l'issue de l'évaluation technique une note supérieure ou égale à **70 points sur 100**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala**, Sise à **1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage**, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@armp.cm

Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

DECISION PREFECTORALE N° 03/DP/F.31/SAEP PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F.31/SAEF/CPDM/23 DU 02 AOUT 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS(03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOMBOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**L'ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL, AUTORITE CONTRACTANTE
PREFET DU DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
Chevalier de l'Ordre National de la Valeur**

DECIDE :

Article 1er : La lettre-commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après: VOIR PIECE JOINTE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MBOUDA le 11 Septembre 2023

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N°00302/E/2/D/MINHDU DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 14 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES EQUIPEMENTS VANDALISES SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA. FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICES 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement

le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'autorisation de gré à gré N°03596-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 Du 14 juillet 2023, pour les travaux de réhabilitation des équipements vandalisés sur les sites des logements sociaux PLANUT des villes de Maroua et Garoua.

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°086 du 29 Août 2023 de la CIPM/MINHDU

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	VILLES	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELA D'EXECUTION
UNIQUE	Garoua & Maroua	BRB CONSTRUCTION Sarl, BP 1 127 Garoua ; Tél : 695 220 553	36 771 751	Trois (03) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/ONIT/BCCITB/2023 OF 01/09/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE FINANCE-JUNCTION - VETERINARY JUNCTION – CITY CHEMIST – HOSPITAL ROUND-ABOUT – T-JUNCTION ROADS IN BAMENDA CITY “UNDER EMERGENCY PROCEDURE”

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the execution of the 2023 Public Investment Budget, the City Mayor of Bamenda City Council hereby launches an Open National Invitation to Tender “under emergency procedure” for the above-mentioned project.

2. Consistance des prestations

The works are made up of: Site installation, Mobilization and demobilization of equipment, Scarification of the existing road surface and moulding, Cut and throw, Fill from borrow pit, Base course in crushed aggregate 0/31.5 or laterite, Priming and Double layer surface dressing. All other works described in the cost estimates and bill of quantities.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is one hundred **ninety-nine million four hundred and fifty-four thousand four hundred and ninety-seven (199,454,497) Francs CFA** all taxes inclusive.

4. Allotissement

Signle lot: Rehabilitation of the Finance-Junction - Veterinary Junction – City Chemist – Hospital Round-about – T-Junction Roads in Bamenda City

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is opened to all national companies specialized in building construction and public works.

6. Financement

Works referred to in this invitation to tender shall be funded by the Bamenda City Council Budget for 2023 Financial year, (Account: 220 150)

7. Consultation du Dossier

The tender documents may be consulted during working hours at the Bamenda City Council, Department of Technical Services, Tel: 677 14 41 31/ 674 78 21 67, upon publication of the invitation to tender.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda City Council, Department of Technical Services at Mulang Tel: 677 14 41 31/ 674 78 21 67 upon publication of the invitation to tender against payment of the non-refundable sum of **one hundred and fifty thousand (150,000) CFA Francs**, payable at Bamenda City Council Treasury under the budgetary head 712 101.

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach Bamenda City Council on or before the **27/09/2023** not later than **10:00am** and should carry the inscription:

«OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/ONIT/BCCITB/2023 of 01/09/2023for the Rehabilitation of the Finance-Junction - Veterinary Junction – City Chemist – Hospital Round-about – T-Junction Roads in Bamenda City “UnderEmergency Procedure”

«TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER OPENING SESSION»

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **fifty (50) days**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of **three million ninehundred and eighty-nine thousandninety (3,989,090) Francs CFA** valid for thirty (30) days beyond the validity date of the bids. Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and those of successful bidders shall be retained until the required performance guarantee for good execution is provided.

12. Recevabilité des Offres

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing services or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers etc...) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than ninety (90) days preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible.

13. Ouverture des Plis

The opening of the Administrative and technical bids shall be done on the **27/09/2023, at 11.00 am** prompt in the Conference Hall of the Bamenda City Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has full knowledge of the file and mandated in that capacity.

14. Critères d'évaluation**1. Main eliminatory criteria****i) Eliminatory criteria**

- Forged, scanned, false or fake document;
- Absence of bid bond;
- Non compliance with the bid model;
- Deadline of execution more than the prescribed;
- Omission of a quantified task on the bill of quantities;
- Technical mark less than 80% ;
- Audited balance sheet for the last 5 years certified by chartered accountant from 2018 to 2022;

ii) Essential criteria

The following essential criteria shall be evaluated in a binary manner (satisfactory or not) and will include:

- Financial situation;
 - Equipment;
 - Personnel;
 - Methodology of execution and conformity with technical specifications, environmental protection
- And hygiene;
- References for similar works;
 - Acceptance of the conditions of the contract.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity to the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality, confer article 33 of the public contracts code.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will be bound by their tender for a period of **ninety (90) days** with effect from the tender-submission deadline.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Department of Technical Services, Tel: 677 14 41 31/ 674 78 21 67, upon publication of the invitation to tender.

BAMENDA le 1 Septembre 2023

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

COMMUNE DE BAMENDJOU

DECISION D'ATTRIBUTION N° 10/DA/SG/CBAM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINEDUB/C-BAM/SG/CIPM-AG/DU 18/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX. REGION DE L'OUEST. (TRANSFERTS AUX AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAMENDJOU (AUTORITE CONTRACTANTE)

DECIDE

Article 1ER: La demande de cotation susvisée est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci-après : VOIR PIECE JOINTE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

BAMENDJOU le 17 Aout 2023

Le MAIRE

TAKAM Xavier

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK
UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE
ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN,

Vu la Constitution ;
 Vu la loi n° 99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut général des Etablissements Public et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;
 Vu la loi n° 2001/016 du 23 juillet 2001 fixant le statut des Chambres Consulaires ;
 Vu la loi n° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
 Vu la loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;
 Vu le Décret n°77/41 du 03 Février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers Spécialisés ;
 Vu le Décret n° 381/CAB/ PR du 29 Août 2000 portant création des Contrôles Financiers dans des Etablissements Publics Administratifs ;
 Vu le Décret n°2009/249 du 06 Aout 2009 portant changement de dénomination et Réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts Cameroun ;
 Vu le décret N° 2013/271/du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
 Vu le décret n° 2015/598 du 22 décembre 2015 portant nomination de Monsieur TANYI Jacob TACHOT, en qualité de Secrétaire Général de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu le décret de 2016/194 du 13 Avril 2016 portant réorganisation de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le décret 2021/116 du 24 février 2021 portant nomination de Monsieur MINDJOS MOMENY Martin Paul en qualité de Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu l'Arrêté n° 0000008//MINFI du 30 Mars 2022 portant nomination du Contrôleur Financier Spécialisé auprès de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun ;
 Vu la Décision n° 2021/002/CAPEF/BE du 06 Août 2021 portant organisation et fonctionnement des services administratifs de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) ;
 Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
 Vu la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
 Vu le Budget de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
 Vu Demande de Cotation N°0012/DC/CAPEF/CIPM/2023 du 19 Juillet 2023 relative à l'acquisition d'un véhicule pick up 4x4 double cabine au profit de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF)

DECIDE

Article 1^{er} : La Société Central Motors Cameroon ci-après cité est retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Avis susmentionné :

N°	Maître d'Ouvrage	Société	Montants TTC en FCFA	Délai d'exécution (en jour)
1	Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun	« CENTRAL MOTORS CAMEROON » B.P 15326 Yaoundé, Tél: (237) 243 54 31 64	34 500 000 (Trente-quatre millions cinq cent mille) FCFA Toutes Taxes Comprises.	60 jours

Article 2- la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

COMMUNE DE MBANGASSINA

**PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES:
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/ AONO/C-MBNA/CIPM/2023 DU 17/07/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DECHARGE MUNICIPALE
DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
PHASE I**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Mbangassina - Service Technique) à Mbangassina au plus tard le 19/09/ 2023 à 10 heures précises et devra porter la mention :
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Mbangassina - Service Technique) à Mbangassina au plus tard le 12/10/ 2023 à 10 heures précises et devra porter la mention :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbangassina procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 19/09/2023 à 10 heures précises et devra porter la mention :
	Lire plutot La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbangassina procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 12/10/2023 à 10 heures précises et devra porter la mention :

MBANGASSINA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 048/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE MOBILITÉ DES POPULATIONS DE LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVÉS DANS LE QUARTIER MOUTONGO.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement de certaines voies en pavés dans le quartier Moutongo.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET),
- l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **soixante-quinze millions (75 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

La prestation est regroupée en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées inscrites sur la liste ci-après à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°**011/ASMI/CUD/SG/DECI/2023** du 23 Avril 2023.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2023 et suivants sur la ligne l'imputation budgétaire n° 220100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la *Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala*, à l'immeuble *SCI Bonanjo* sis à la rue Pasteur N°1.049, BP 43 Douala, TEL237 233 421 509, Fax : 233 42 69 50 ; Email : villededouala@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Immeuble SCI Bonanjo, sis à la rue pasteur N°1.049, BP : 43 Douala, Tél : 223 42 15 09 Douala-Cameroun, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction des Marchés Publics sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **11 Octobre 2023 à 12 heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Restreint
N° 048 /AONR/CUD/CIPM N°1/2023 Du 12 SEPTEMBRE 2023
RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE
CERTAINES VOIES EN PAVE DANS LE QUARTIER MOUTONGO.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ; L'enveloppe C contenant l'Offre financière témoin

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

10. Delai de Livraison

Les délais maximum prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres hors délai de garantie est de **Douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission **d' un million cinq cent milles (1 500 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant Cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif et techniques requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de l'offre financière témoin et de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances à l'ouverture des plis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 Octobre 2023** à partir de **13 heures 00** précises, heure locale par la Commission Interne N° 1 de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'Offre.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Critères administratifs
- Critères techniques
- Absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;
- Présentation du Directeur du BET comme chef de Mission ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100 ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

- Valeurs techniques du BET 15 points
- Expérience pertinente du BET pour la mission 20 points
- Moyens techniques et matériels du BET 15 points
- Expérience et qualification du personnel affecté à la mission 50 points
- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **Direction des Grands Travaux de la Communauté Urbaine de Douala**, sise à la base voirie de Bonanjo, 620, rue du Gouverneur Carras, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; Email : villededouala@yahoo.fr, au plus tard quatorze (14) jours avant la date de dépôt des offres

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°046/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DE LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et supervision des travaux de curage de certaines sections des drains bétonnés.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET),
- l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de Cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA, réparti comme suit :

- **Lot 01** : trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA
- **Lot 02** : vingt millions (20 000 000) francs CFA

4. Allotissement

La prestation est constituée de deux lots :

Lot 1 : Kondi (exutoire), Sape (exutoire), Ngim (arriere parcours vitae), Ngongue, Mupe, Affluent Mbepele (Mutzik), Mbanya, Bonassama ;

Lot 2 : Denver, Mabanda et Forest bar (exutoire), Michelin, Yamsoki, Bonapriso, Ngangue, Kambo.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques Camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2023 et suivants sur la ligne l'imputation budgétaire n°221 110.

Le coût prévisionnel de l'opération tout taxes comprises à l'issue des études préalables est de :

Cinquante-cinq millions (55 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS **N° 33598800001 – 89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction des Marchés Publics sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **11 Octobre 2023 à 12 heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence
N° 046/AONO/CUD/CIPM 1/2023 Du 12 SEPTEMBRE 2023
RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE ET CALIBRAGE DE
CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

1. 1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- Enveloppe D contenant l'offre financière témoins

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres hors délai de garantie est de :

Lots	Durée
Lot 01	18 mois
Lot 02	12 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) FCFA**, pour le lot 01 et **quatre cent mille (400 000) FCFA** pour le lot 02, établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution à l'ouverture des plis entraîne la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 Octobre 2023 à 13 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères administratifs

Critères techniques

- Absence de l'offre financière témoin a l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100 ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience pertinente du BET pour la mission	20
2	Qualité technique de l'offre	20
3	Expérience et qualification du personnel affecté à la mission	50
4		

Moyens techniques et
matériels du BET



	TOTAL	100
--	--------------	------------

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée.

15. Attribution

Un soumissionnaire ne peut avoir deux lots

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala**, Sise à **1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun**, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr, au plus tard **quatorze (14) jours** avant la date de dépôt des offres.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/FODECC/CSPM /2023
23 AOUT 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE
COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 AU
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 047/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BETONNES FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DE LA VILLE DE DOUALA, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES SECTIONS DES DRAINS BÉTONNÉS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et supervision des travaux de curage de certaines sections des drains bétonnés.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET),
- l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de Cinquante millions (50 000 000) FCFA, réparti comme suit :

- **Lot 01** : vingt-trois millions cinq cent mille (23 500 000) francs CFA
- **Lot 02** : vingt-six millions cinq cent mille (26 500 000) francs CFA

4. Allotissement

La prestation est constituée de deux lots :

- **Lot 1** : Mboppi, Besseke, Bessoussoukou, Mgoua, Brazzaville, New-Bell Nord et Sud ;
- **Lot 2** : Bonne Course, Kondi, Bonassama, Tongo Bassa, Mbanya.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques Camerounais.

6. Financement

financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2023 et suivants sur la ligne l'imputation budgétaire n°221 110.

Le coût prévisionnel de l'opération tout taxes comprises à l'issue des études préalables est de : **Cinquante millions (50 000 000) francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS **N° 33598800001 – 89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies + une copie numérique marquée comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction des Marchés Publics sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **11 Octobre 2023 à 12 heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence
N°047/AONO/CUD/CIPM N°1/2023 Du 12 SEPTEMBRE 2023
RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DE CERTAINES
SECTIONS DES DRAINS BETONNES. »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

1. 1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- Enveloppe D contenant l'offre financière témoins

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B, C et D), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres hors délai de garantie est de : **Six (06) mois pour chaque lot**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent soixante-dix mille (470 000) FCFA** pour le lot 01 et **cinq cent trente mille (530 000) FCFA** pour le lot 02, établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution à l'ouverture des plis entraîne la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 Octobre 2023 à 13 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala N°1, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères administratifs

Critères techniques

- Absence de l'offre financière témoin a l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100 ;

15-2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience pertinente du BET pour la mission	20
2	Qualité technique de l'offre	20
3		

Expérience et qualification
du personnel affecté à la
mission

4	Moyens techniques et matériels du BET	10
	TOTAL	100

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$\text{SF} = 100 \times \text{Fm}/\text{F}$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt** jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala**, Sise à **1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage**, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, **BP 43 Douala – Cameroun**, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr, au plus tard **quatorze (14) jours** avant la date de dépôt des offres

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

AVIS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 BIS/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 12 SPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT EN KIT SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BENG-BENG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENTS : -RESSOURCES TRANSFÉRÉES PAR LE MINSANTE EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en Kit solaire pour l'électrification du Centre de Santé Intégré (CSI) de Beng-Beng. dans la Commune de Ngambe-Tikar Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les opérations suivantes :

- Installation de chantier
- Etudes
- Amenée et repli du matériel
- Aménagement d'une salle machine pour armoire électrique de 12m² (H=3m)
- Fourniture et pose de panneaux solaires (Module photovoltaïque Monocristallin) de puissance 320WC
- Fourniture et pose de plateforme en structure aluminium SRE5A/0350
- Fourniture et pose d'un onduleur MONOPHASE (DC/AC de 5KVA jour)
- Fourniture et pose de batteries de 250 AH
- Fourniture et pose C60 calibre 16A
- Fourniture et pose C 60 calibre 40 A
- Fourniture et pose de câbles (6 à 12 mm²) et connecteurs Mâles et femelles
- Branchement de l'énergie à l'intérieur des bureaux, couloirs et salles du Centre de Santé Intégré

3. Allotissement

N°	Intitulé du projet et Lieux d'exécution	Prévisionnel par lot	Sources de financement	Délai d'exécution
01	Equipement en kit solaire pour l'électrification du Centre de Sante Intégré (CSI) de Beng-Beng	15 000 000	BIP MINSANTE	03 MOIS

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par les Ressources transférées par le Ministère de la Santé Publique pour l'Exercice 2023

N°	Intitulé du projet	Prévisionnel par lot	Sources de financement
01	Equipement en kit solaire pour l'électrification du Centre de Sante Intégré (CSI) de Beng-Beng	15 000 000	BIP MINSANTE

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, (Service Technique) Tél : 697 17 93 60 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de NGAMBE-TIKAR**.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de NGAMBE-TIKAR, Tél : 697 17 93 60 au plus tard le **11 Octobre 2023** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 BIS/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 12 SPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT EN KIT SOLAIRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BENG-BENG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.»
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant est défini dans le tableau ci-dessous.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N°	Lieux d'exécution	Prévisionnel par lot	Montant caution
01	Equipement en kit solaire pour l'électrification du Centre de Sante Intégré (CSI) de Beng-Beng	15 000 000	300 000 FCFA

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre

11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngambé-Tikar procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **11 Octobre 2023** à 13 heures précises heures locales dans la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Ngambé-Tikar. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 70,96% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins de dix (10) millions de FCFA;
- Offre financière incomplète.

b. Critères essentiels (10 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de NGAMBE-TIKAR Tél : 697 17 93 60

Additif à l'appel d'offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONN°
0013/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun communique :
a l'issue des travaux de l'ouverture des plis relatifs à l'acquisition d'un véhicule pick up 4x4 double cabine au profit de l'Ecole Pratique du d'agriculture et du bois d'ambam (EPABA),

La Société dénommée « **CENTRAL MOTORS CAMEROON** », B.P 15326 Yaoundé, Tél: (237) 243 54 31 64 déclarée adjudicataire, a été jugé apte à fournir la prestation faisant l'objet de cette Demande de Cotation.

Le montant de la Lettre-Commande est de **30 000 000 (Trente millions) FCFA Toutes Taxes Comprises**

Le délai de livraison est de soixante (60) jours à partir de la notification de l'ordre de service.

L'intéressée est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics de la CAPEF pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 2 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
N°0012/DC/CAPEF/CIPM/2023 DU 19 JUILLET 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun communique :

a l'issue des travaux de l'ouverture des plis relatifs à l'acquisition d'un véhicule pick up 4x4 double cabine au profit de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF),

La Société dénommée « **CENTRAL MOTORS CAMEROON** », B.P 15326 Yaoundé, Tél: (237) 243 54 31 64 déclarée adjudicataire, a été jugé apte à fournir la prestation faisant l'objet de cette Demande de Cotation.

Le montant de la Lettre-Commande est de **34 500 000 (Trente-quatre millions cinq cent mille) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

Le délai de livraison est de soixante (60) jours à partir de la notification de l'ordre de service.

L'intéressée est invitée à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics de la CAPEF pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2023 DU 05/10/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION
D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF BLOC B A L'ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA (EPAB)
ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONOFINANCEMENT :
SUBVENTION MINFIEXERCICE : 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des capacités de formation et de production, le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment administratif bloc B à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Arrondissement de Mbankomo dans le Département de la MEFOU - et- AKONO, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

N°	Désignations
I	Lot 100 : Travaux préliminaires-Terrassement
II	Lot 200 : Travaux en maçonnerie et revêtements
III	Lot 300 : Travaux de menuiserie et bois métallique
IV	Lot 400 : Peinture
V	Lot 500 : Electricité
VI	Lot 600 : Plomberies Sanitaire

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **17 000 000(dix-sept millions) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à certaines conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines du bâtiment et des travaux publics.

Par le présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation minutieuse et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Subvention MINFI de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables, au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Bureau des Marchés et des Engagements) BP : 99 Mbankomo, téléphone : **655 956 757/ 699 075 623** dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Bureau des Marchés) BP : 99 Mbankomo, téléphone : **655 956 757 /699 075 623** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CASS ARMP n°335988 à la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six **(06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés et des Engagements) au plus tard le **05/10/2023 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/ AONO/D/DAF/ SMA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **340 000 (trois cent quarante mille) francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et valable pendant **cent-vingt (120) jours** à compter de la date originale de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **05 Octobre 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'EPAB, dans la salle de conférences sise au siège de ladite structure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**14.1-Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

14.1. a- Des pièces administratives

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h à partir de l'ouverture des plis ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration.

14.1. b- De l'offre technique

La rubrique « *organisation, méthodologie et planning* » non conforme au Cahier de Clauses Techniques Particulières ;

Non-conformité aux spécifications techniques majeures contenues dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières ;

Chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 15 000 000 (Quinze millions) de Francs CFA ;

Le non-respect d'au moins 75% des critères essentiels.

14.1. c- De la proposition financière

Absence d'un prix unitaire quantifié ou Offre incomplète ;

Absence d'un sous détail des prix ;

Capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000 (Dix millions) de Francs CFA, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par un organisme agréé par le MINFI.

14.2-Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur les rubriques suivantes :

Présentation générale de l'offre ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Matériel de chantier à mobiliser ;

Méthodologie d'exécution ;

Références de l'entreprise ;

Attestation et rapport de visite de site ;

Planning et délai d'exécution ;

CCAP et CCTP paraphés et signés à la dernière page avec la mention lu et approuvé.

15. Attribution

Le Directeur de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, et évaluée la moins-disante après vérification de ses prix.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Département de l'Administration et des Finances de l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela (Service des Marchés) BP : 99 Mbankomo, téléphone : **655 95 67 57/ 699 075 623**

YAOUNDE le 30 Aout 2023

Le DIRECTEUR

EVINA MEDJOTO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°21/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DE MANCHONS DE SERRAGE DE FABRICATION SKF OU EQUIVALENT A LA SODECOTON.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de manchons de serrage de fabrication SKF ou équivalent à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un lot de fin de courses et capteurs à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **25 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé à la présente Demande de Cotation.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 6222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 6222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 28/10/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°21/23/DCO/SDCC/CIPM DU 11/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE MANCHONS DE SERRAGE DE FABRICATION SKF OU EQUIVALENT A LA SODECOTON.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet de la Demande de Cotation devront être livrées en position rendu Magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 28/10/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 11 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°044 /AONO/CUD/CIPM N001/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU SITE DE LA DECHARGE MUNICIPALE DE NGOMBE AU RESEAU ELECTRIQUE DE LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions de vie et la santé des populations dans la Ville de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de raccordement du site de la décharge de Ngombe au réseau électrique de la ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consisteront en :

- **la réalisation des travaux de construction d'un poste de livraison de 800KVA pour la décharge de NGOMBE.**
- **Pose d'un transformateur de 800 KVA**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **100 000 000 (Cent millions) F CFA**

4. Allotissement

Les travaux ne comportent qu'un seul lot dont le site est celui de la décharge de Ngombè.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant une habilitation annuelle valide l'autorisant à intervenir sur le réseau d'éclairage public de la Ville de Douala

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2023 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 221 110

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, dès publication du présent avis. Site Internet : www.douala.cm
E-mail : villededouala@ cud.com.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09/233 426 950 Douala- Cameroun; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS N° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français et/ou en anglais et en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et six (07) copies physique + 01 copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun, au plus tard le **11 Octobre 2023 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 044/AONO/CUD/CIPM N°01/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023
TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU SITE DE LA DECHARGE DE NGOMBE AU RESEAU ELECTRIQUE DE LA
VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront reparties en trois volumes ci-après, places sous double enveloppe dont

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume1)
- L'enveloppe B contenant l'offre Technique (volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'offre Financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres des (Enveloppes A, B et C seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre **(04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **deux millions (2 000 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des Offres techniques et financières aura lieu le **11 Octobre 2023 à partir de 13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'est pas titulaire d'un marché avec la CUD, non achevé et dont les délais sont échus depuis au moins deux ans.
- Non satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- Présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établies par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence d'agrément avec ENEO Cameroun

Les Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a. Chiffre d'affaires **Oui/non**
- b. Références de l'entreprise **Oui/non**
- c. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **Oui/non**
- d. Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**.
- e. Expérience du personnel d'encadrement **Oui/non**
- f. Programme d'exécution oui/non
- g. Attestation de visite de site oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées, motivées et mentionnées en lettre et en chiffre non manuscrite .

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-Vingt-Dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Douala B.P : 43 Douala ; Tél/Fax : 233 42 15 09 ; à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise au 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des forêts et de la Faune, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09/233 426 950.

Dénunciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou par écrit au Maître d'Ouvrage ou encore aux numéros suivants : 695 29 81 15 / 679 88 80 26 de la cellule anti-corruption (IGS) de la Communauté Urbaine de Douala.

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVETEMENT ANTICORROSION EXTERIEUR DE VINGT (20) WAGONS CITERNES DEDIES AU TRANSPORT DES PRODUITS PETROLIERS A LA SCDP (DEUXIEME SERIE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT SCDP 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SCDP lance, pour le compte de cet Organisme, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de revêtement anticorrosion extérieur de vingt (20) wagons citernes dédiés au transport des produits pétroliers à la SCDP (deuxième série).

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent Appel d'Offres comprennent les tâches décrites conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est Toutes Taxes Comprises (TTC) de **soixante**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais, justifiant des compétences dans les domaines relatifs à l'objet.

6. Financement

Les Travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement de la SCDP de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **INGMB0005 et la ligne INOAU0032**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux jours et aux heures ouvrables dans les bureaux de la Cellule des Marchés (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP, Tel : (+237)233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de la SCDP/Cellule des Marchés sise au-dessus du Centre Médico-Social B.P : 2271 Tél (+237) 233 40 54 45, Poste 12060 ou (+237) 699 71 75 38/674 10 02 37/ Fax (+237) 233 40 47 96 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** payable dans le compte N° **33598800001-89** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » ouvert dans les Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et des villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **05 octobre 2023 à 10h 00min**, heure locale à la Cellule des Marchés au Siège de la SCDP. B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax (237) 233 40 47 96 N° de poste 12060/ Fax (237) 233 40 47 96 avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 13 SEPTEMBRE 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVÊTEMENT ANTICORROSION EXTÉRIEUR DE VINGT (20) WAGONS CITERNES DÉDIÉS AU TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS À LA SCDP (DEUXIÈME SÉRIE)

»

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux cent soixante-dix (270) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant **d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA.**

Elle devra comporter une mention manuscrite engageant solidairement ledit établissement conformément à l'article 14 de l'Acte Uniforme OHADA révisé portant organisation des sûretés.

S'agissant des PME à capitaux et dirigeants nationaux, la caution de soumission peut être remplacée par une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu **05 octobre 2023 à 11h 00min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés au Siège de la SCDP (sise à la bibliothèque de l'immeuble Nguéa de la SCDP), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des Offres.

Il s'agit notamment :

Dossier administratif

- Absence d'une pièce du dossier administratif dans les plis à l'ouverture des offres;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Pièce administrative jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la CIPM à cet effet.

Offre technique

- Absence de la preuve de la capacité financière à l'ouverture des plis ;
 - Non-obtention de 80% des critères essentiels à l'évaluation technique, soit la non-validation de 4 critères essentiels sur 5.

Offre financière

- Non-conformité des documents suivants aux modèles prescrits par le DAO :
 - Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
 - Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Notation
1	Références de l'Entreprise	Oui/Non
2	Moyen matériels	Oui/Non
3	Moyen humains	Oui/Non
4	Méthodologie et planning d'exécution des prestations	Oui/Non
5	Preuve de la capacité financière et d'acceptation des conditions du Marché	Oui/Non

15. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés : Téléphone (+237) 233 40 54 45 (poste 12060) ou (+237) 650 21 02 64.

Les plans, les documents techniques et toute autre information à caractère technique peuvent être obtenus au siège de la SCDP à Douala, à la Direction Technique (DTEC), Sous-Direction de la Maintenance Industrielle (SDMIM) : Tél (+237) 679 50 14 77 ou 699 77 55 13.

Visite du site

Une visite du site est nécessaire à chaque candidat dès la publication de présent Appel d'Offres. A la diligence de l'Ingénieur du Marché, celle-ci fera l'objet d'une délivrance d'une attestation de visite de site signée par le Responsable de site.

DOUALA le 13 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU...12/09/2023.....POUR
LA FOURNITURE DES PROTOTYPES D'EXTRACTION DE JUS DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE
AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des prototypes de machines d'extraction de jus de pomme de cajou nécessaire au développement de la chaîne de valeur de cette spéculation en forte expansion dans les localités du septentrion.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture, le transport, la mise en service et la formation des utilisateurs pour deux de cinq (05) prototypes de machines d'extraction de jus de pomme de cajou à l'IRAD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50.000.000) F.CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et régulièrement installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de l'Appui Spécial pour la Noix de Cajou (ASNC) de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (8 heures à 15 heures 30), lundi à vendredi à l'exception des jours fériés) au **Service Des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service des Marchés** de l'IRAD sise à Nkolbisson, **BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14**, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de **FCFA cent cinquante mille (150.000)** non remboursable, versée au **compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC** (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en **Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un original et six (06) copies) marqués** comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au **Service des Marchés** de l'IRAD, au plus tard le 10/10/2023..... à ...12....heures précises, contre récépissé, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°08/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU ...12/09/2023.....

POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES DE MACHINES D'EXTRACTION DE JUS DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt (80) jours**. La livraison se fera à la Direction Générale de l'IRAD.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **FCFA 1 000 000 (un millions)**, établie par une banque de premier ordre, une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence du cautionnement de soumission délivrée par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives des offres techniques et Financières aura lieu le ...10/10/2023...à ...13.... heures par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès de l'IRAD dans la salle de Conférence de la Direction Générale sise à Nkolbisson. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité après 48h de l'une des pièces du dossier Administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non satisfaction de 5 des 6 critères essentiels
- Absence de délai d'exécution des prestations ou délai d'exécution des prestations supérieur au délai maximum prescrit ;
- Absence du prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée ;
- Non satisfaction de 80% caractéristiques techniques majeures ci-après :

Entrée	? 0.5t/j (matière première)
Matière première	Pomme de cajou crues
Produit fini	Jus de cajou
Mode de fonctionnement	Automatique
Dimensions (L*I*H) en mm	? (800*300*1000)
Puissance	? 1,6 KW/h

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation de l'offre (sommaire reliure intercalaire des couleurs) : oui/non
2. Le chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des cinq (05) dernières années ? 100 millions : oui/non
3. Absence des références d'au moins deux marchés similaires (fourniture du matériel agricole) exécutés au cours des quatre (04) dernières années d'un montant cumulé ? 100 millions : oui/non
4. Service après-vente : oui/non
5. Garantie ? 1 an : oui/non
6. CCAP et descriptif des fournisseurs signé et paraphé daté et cacheté à la fin des documents : oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée techniquement qualifiée et moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Service Des Marchés de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14.**

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°045/AONR/CUD/CIPM N°1/2023 DU 12 SEPTEMBRE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES VOIRIES REVETUES ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DU PLUS GRAND NOMBRE POUR ATTÉNUER LES EFFETS DE LA PAUVRETÉ D'UNE PART, ET DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ROUTIER DE LA VILLE DE DOUALA, D'AUTRE PART, LE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA, LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et supervision des travaux d'entretien courant des voiries revêtues.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET),
- l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA reparti comme suit :

N° de lot	Désignation	Montant prévisionnel
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1er, 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e	105 000 000
2	Reprofilage des Route en terre	52 500 000
3	Curage des drains	52 500 000
4	Réhabilitation du réseau de l'Eclairage Public	40 000 000

4. Allotissement

La prestation est constituée de quatre (04) lot unique suivant :

N° de lot	Désignation
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1er, 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e
2	Reprofilage des Route en terre

3	Curage des drains
4	Réhabilitation du réseau de l'Eclairage Public

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques Camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala des Exercices 2023 et suivants sur la ligne l'imputation budgétaire n°221 110.

Le coût prévisionnel de l'opération toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est de : **deux cent cinquante millions (250 000 000) francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat de dossier, dans le compte Spécial CAS

N° 33598800001 – 89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies + une copie numérique marquées comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction des Marchés Publics sise à l'immeuble NSIA Bonanjo dans la ville de Douala au plus tard le **11 Octobre 2023 à (12) heures 00**, heure locale et devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National restreint en procédure d'urgence
N°045 /AONR/CUD/CIPM N°1/2023 Du 12 SEPTEMBRE 2023
RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET
SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en quatre (04) volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- Enveloppe D contenant l'offre financière témoins

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres hors délai de garantie est de : **Treize (13) mois pour chaque lot**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de :

N° de lot	Désignation	Caution de soumission
1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1er, 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e	2 100 000 (Deux millions cents mille)
2	Reprofilage des Route en terre	1 050 000 un million cinquante mille)
3	Curage des drains	1 050 000 (un million cinquante mille)
4	Réhabilitation du réseau de l'Eclairage Public	800 000 (huit cent vingt mille)

établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances,



dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant **cent vingt (120)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence de la caution à l'ouverture des plis entraîne la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11 Octobre 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés N°1 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Critères administratifs
- Critères techniques
- Absence de l'offre financière témoin a l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité 48heures après l'ouverture d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillante publiée par le MINMAP ;
- Présence d'informations financières dans l'Offre Technique ;
- Note technique inférieure 70/100 ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience pertinente du BET pour la mission	20
2	Qualité technique de l'offre	20
3	Expérience et qualification du personnel affecté à la mission	50
4	Moyens techniques et matériels du BET	10
	TOTAL	100

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le

DAO ne seront pas prises en compte.

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Un soumissionnaire ne peut avoir deux lots

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait aux critères éliminatoires, conforme techniquement et à l'essentiel et évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt** jours (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, Sise à 1.049 Rue Pasteur, 210, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et forêts, BP 43 Douala – Cameroun, Tél : (237) 233 42 18 50 ; Fax : 233 42 69 50 ; E-mail : villededouala@yahoo.fr, au plus tard **quatorze (14)** jours avant la date de dépôt des offre.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou saisir la cellule anti-corruption de la CUD au +237 695 229 298.

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00116/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES D'ACCES DANS LA VILLE DE
YAOUNDE PHASE I EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BIP MINH DU
(LIGNE INTERVENTION D'URGENCE) - EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
57 38 111 01 330003 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines voies d'accès dans la ville de Yaoundé, phase I en deux (02) Lots (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

a) Pour le Lot1 :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- Les travaux de chaussé ;
- L'assainissement et drainage ;
- Les aménagements connexes ;
- Les travaux de signalisation et équipement de sécurité.

b) Pour le Lot 2 :

- Les travaux d'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- Les travaux de chaussée ;
- Les travaux d'assainissement – drainage ;
- Les travaux d'intervention sur les réseaux.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO). Les détails sont précisés dans le CCTP.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 256 999 000 pour le Lot 1 et de 206 501 112 pour le Lot 2.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont regroupés en deux lots comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

N° lot	Objet	Linéaire
1	Entretien de la vois d'accès derrière le Palais des Congrès au quartier Tsinga : voie connexe à la rue 1 752. (Phase 1)	300 ml
2	Travaux de réhabilitation des voiries à Nkomo II	490 ml

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupements d'entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU (Ligne Intervention d'urgence) - Exercice 2023-2024 ; **IMPUTATION : 57 38 111 01 330003 523511.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis **au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1** à Yaoundé **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses** <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard **le 10 Octobre 2023 à 13 heures, heure locale**. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00116/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES D'ACCES DANS LA VILLE DE YAOUNDE
PHASE I EN DEUX (02) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2023.*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [10 Octobre 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le montant prévisionnel des prestations est de 256 999 000 pour le Lot 1 et de 206 501 112 pour le Lot 2.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° lot	Montant de la Caution
1	5 000 000
2	4 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 10 Octobre 2023 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou manœuvre frauduleuse ;
- d) Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - o Formation : BAC +3 en Génie Civil ; Génie Urbain inscrit à l'ordre professionnel (joindre l'attestation de son inscription à l'ordre professionnel) ;
 - o Expériences Générale dans le BTP : 05 Ans
 - o Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet d'entretien de voiries urbaines.
- f) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- g) Non possession en propre d'un finisseur pour le lot 1 ;
- h) Non-conformité du modèle de soumission ;
- i) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- j) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou DQE ou SDPU ;
- k) Absence d'au moins une référence dans les travaux de voirie urbaine revêtue d'un montant de deux cent millions (200 000 000) de FCFA pour le lot 1 (150 000 000) pour le lot 2 (première et dernière page du marché enregistré accompagnées des PV de réception provisoire ou définitive) au cours des cinq (05) dernières années (à partir de 2018) ;
- l) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- m) Absence d'une capacité financière d'un montant de cent cinquante millions (150 000 000) pour le lot 1 et cent millions (100 000 000) pour le lot 2 délivrée par la banque où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- n) Présentation des offres en nombre insuffisant ou en copies uniquement.

2 Critères essentiels

- Pour les lots 1 & 2 :

A – Présentation.....	01 critère
B- Références.....	03 critères
C - Personnel d'encadrement	11 critères
D - Matériel	13 critères
E - Méthodologie et planning d'exécution	05 critères
TOTAL.....	33 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction de moins de 75% des critères essentiels entraîne l'élimination du soumissionnaire;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE JAKIRI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER FILE N°11/ONIT/MINDDEVEL/JC/JCITB/2023 OF 30/05/2023 FOR THE OF REHABILITATION OF NKARTSEN COMMUNITY WATER SCHEME IN JAKIRI SUB DIVISION, BUI DIVISION, NORTH WEST REGION.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 64 16 512246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Mayor of Jakiri Council, Delegated Contracting Authority hereby launches an Open National Invitation to tender for the rehabilitation Of Nkartsen Community Water Scheme In Jakiri Sub Division, Bui Division, North West Region.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Site Installation
- Mobilization of materials
- Construction of catchment
- Construction of storage tank
- Fencing of catchment and storage tank
- Construction of control valve chambers
- Construction of high and low points.
- Construction of stand taps
- PVC pipes D 100 mm PN 10
- PVC pipes D 50 mm PN 10
- G I pipe D 11/2 inches
- G I pipe D 1/2 inches
- Water test analysis
- Supply of Plumbing Tool Box
- Environmental impact notice
- Production of as executed plan with GPS coordinates of structures

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **FCFA (Sixteen million francs CFA)**

4. Allotissement

The work is as follows: For the rehabilitation Of Nkartsen Community Water Scheme In Jakiri Sub Division, Bui Division, North West Region.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget (PIB) of Ministry of Agriculture and local development with budget head **54 32 64 16 512246**

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Jakiri council Office, Service of Award of Public Contracts Telephone **N°237 676627995**, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from Jakiri council, Service of Award of Public Contracts Telephone **N°237 676627995** soon as this notice is published against payment of the sum of **50,000** CFA francs (Twenty-Seven thousand five hundred Francs CFA), payable at a Public Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach Jakiri council Service of Public Contracts not later than 23/06/2023 at **10:00 AM** local time and should carry the inscription:

For the rehabilitation Of Nkartsen Community Water Scheme In Jakiri Sub Division, Bui Division, North West Region.

>>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **three (03) months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **320 000 CFA(Eight Hundred Thousand francs CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **23/06/2023** at **11:00 AM** local time, in the Jakiri Council conference hall. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** - Absence of a document in the administrative file;
2. **2.** -Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** -False declaration or falsified documents;
4. **4.** -Absence or insufficient bid bond;
5. **5.** -Incomplete financial file;
6. **6.** -Omission of a unit price in the financial bid;
7. **7.** -score less than 22/27 of essential criteria

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely positive way (**yes**) or negative (**no**) with an acceptable minimum of **22/27** of the essential criteria taken in account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **22/27** of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Jakiri Council, Service of Award of Public Contracts Telephone **N°237 670 016 714**

BAMENDA le 30 Mai 2023

Le MAYOR

WIRNGO KIBO Buba

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES GADGETS DE FIN D'ANNÉE À LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement,

Communique :

Par décision N° _____/D/CAA/DAG/SDAAB/SM du _____

La société **KING GEORGES SARL**, B.P : 30022 Yaoundé, Tel : **(237) 6 75 66 77 52**, a été retenue comme adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°08905/AONO/CAA/CIPM /2023 du 07 Juillet 2023 relatif à la fourniture des gadgets de fin d'année à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), pour un montant de **vingt-neuf millions sept cent cinquante-deux mille huit cent soixante-quinze (29 752 875) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de trente (30) jours.**

La Directrice Générale de la Société **KING GEORGES SARL** est invitée à se présenter à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), sise au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, pour la finalisation de la procédure y relative.

Le présent communiqué tient lieu d'attribution et de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOAH NDONGO Adolphe

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°058/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 12/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE, N°012/AONO/C.MKO/CIPM/SG/ST/2023 DU 31 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN ENERGIE SOLAIRE À DIBONGO, OLOMBÈ ET YATOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision Municipale N°057/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 du 12/09/2023

ETS. GOYA-HI a été retenu comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offre suscitée._

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
ETS. GOYA-HI	Conforme	Note Tech. = 92,30% (Supérieure à la note requis de 70%)	Montant TTC : 34.953.047 FCFA Délai d'exécution : Trois (03) Mois Pas de Rabais	Adjudicataire

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution.

MOUANKO le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
...07/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/09/2023 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES SERRES AU PROFIT DE DEUX (02) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE
L'IRAD : CENTRE REGIONAL DE WAKWA ET ANTENNE DE BAYANGAM**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) a bénéficié d'un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le développement de la production des semences. Pour se faire, le Directeur Général de lance, un Appel D'offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la construction des serres au profit de deux (02) structures opérationnelles de l'IRAD : Centre Régional de Wakwa et l'Antenne de Bayangam respectivement dans les régions de l'Adamaoua et de l'Ouest, départements de la Vina et du Koung-Khi, arrondissements de Ngaoundéré 1^{er} et Bayangam.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
?installation du chantier ;
?Travaux préparatoires/ Terrassement ;
?fondations ;
?maçonnerie – élévation ;
?menuiserie bois et métallique ;
?plomberie sanitaire ;
?électricité ;
?peinture ;
?VRD et aménagements extérieurs
?construction forage ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est :

N°	Intitulé du Marché	Montant en chiffres (FCFA)	Montant en lettres (FCFA)
Lot 1	Construction d'une (01) serre au Centre Régional de Wakwa	20.000.000	Vingt millions
Lot 2	Construction d'une (01) serre à l'Antenne de Bayangam	20.000.000	Vingt millions

4. Allotissement

Les travaux ainsi attendus sont constitués en deux (02) lots :

N°	Intitulé du Marché
Lot 1	Construction d'une serre au Centre Régional de Wakwa
Lot 2	Construction d'une serre à l'Antenne de Bayangam

NB : Les soumissionnaires sont autorisés à souscrire aux deux lots, et peuvent être attributaires de deux lots.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de travaux publics de droit camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **PARPAC, Exercice 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Service des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Service des Marchés de l'IRAD sis à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14**, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de **cinquante mille (50.000) F CFA** non remboursable, versée au **compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC** (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en **français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel**, devra parvenir au **Service des Marchés** au plus tard le 10/10/2023 à 12 heures. Elle devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 07 /AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/2023

pour les travaux de Construction DES SERRES AU PROFIT DE DEUX (02) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE L'IRAD : CENTRE REGIONAL DE WAKWA ET ANTENNE DE BAYANGAM »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N°	Intitulé du Marché	Montant en FCFA	Cautionnement définitif en chiffres	Cautionnement définitif en lettres
Lot 1	Construction d'une (01) serre au Centre Régional de Wakwa	20.000.000	400.000	Quatre-cent mille
Lot 2	Construction d'une (01) serre à l'Antenne de Bayangam	20.000.000	400.000	Quatre-cent mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances. Pour les PME, l'absence soit d'un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le 10/10/2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par **une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A / Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Absence d'un conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de génie civil régulièrement inscrit à l'ordre des ingénieurs) ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Non-respect de 70% des critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis

Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un chantier au cours des trois (03) dernières années et ne figurent pas sur la liste régulièrement mise à jour par les autorités compétentes.

B/ Critères essentiels

Les références du soumissionnaire ;

Le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire ?20 000 000

Les moyens matériels mis à la disposition du projet ;

Personnel d'encadrement ;

La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport avec photographies couleur de visite du site et propositions ;

Attestation sur l'honneur de visite de site signés par le soumissionnaire

CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés, datés et formalisés chacun à la fin du document.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée le moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises par le DAO. Les soumissionnaires sont autorisés à souscrire aux deux lots, et peuvent être attributaires de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du **Chef Service Des Marchés** de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14.

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

COMMUNE D'OKOLA

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CO/J03.04/CIPM/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR LA COLLINE DU VILLAGE NKONG DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente Demande de Cotation a pour objet, la réalisation des travaux de traitement des nids de poules sur la colline du village Nkong, dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation portent sur :

L'installation de chantier ;

L'aménagement et le repli du matériel ;

Le curage des fossés ;

Le traitement des nids de poules.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel total est de **onze millions trois cent vingt-huit mille sept cent cinquante (11 338 750) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les présents travaux sont regroupés en lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine. Les Entreprises intéressées par ladite Demande de Cotation peuvent soumissionner seules ou associées dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget du Ministère des Finances (MINFI), Exercice 2023 (GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL).

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville d'Okola, Service des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage notamment au Service des Marchés sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de **quinze (15 000) francs CFA** payable à la recette municipale d'Okola, ou au Trésor Public en cas de refus ou d'indisponibilité, représentant les frais d'acquisition de la Demande de Cotation.

La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et Cinq (05) copies, devra être déposée à l'Hôtel de Ville d'Okola Service des Marchés, au plus tard **le 09 octobre 2023 à 12 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante: Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable

10. Délai de Livraison

Le délai maximum des travaux est de **trente (30) jours calendaires**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une Compagnie d'Assurance agréée par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de soixante (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de **deux cent vingt-six mille cinq cent soixante-quinze (226 575) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPDC. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréées par le Ministère des finances ou le non-respect des pièces de la Demande de Cotation entraînent le rejet de l'Offre.

A défaut de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais de la Demande de Cotation, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale, un chèque certifié ou un chèque banque.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps **le 09 octobre 2023 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) Au près de la Commune d'Okola à salle des délibérations de la Maison de la Culture d'Okola, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence et/ou non-conformité de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Pièce administrative absente ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre incomplète.

B- Critères essentiels

La comparaison des Offres sera faite sur la base critères essentiels ci-dessous et conformément au RPDC :

- Références de l'entreprise ;
- Matériel de chantier à mobiliser ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Méthodologie ;
- Preuves d'acceptation des conditions du contrat ;
- Visite de site ;
- Capacité financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présente une offre remplissant les critères techniques et financières et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie d'Okola.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro suivant : 1517.

OKOLA le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE RECTIFICATIF N° 071/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE CURAGE ET DE RECALIBRAGE DE CERTAINS DRAINS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N° **057** D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 12 Septembre 2023, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	ETS SERAYIM B.P. : 6195 Douala Tel : (237) 677 52 76 77	277 154 888 (Deux Cent Soixante-Dix-Sept Millions Cent Cinquante-Quatre Mille Huit Cent Quatre Vingt Huit)	18

Les soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 12 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°00121/E/2/C/MINH DU 11 SEPTEMBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIF DES MARCHES PASSES DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°03596-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA4 DU 14 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE, D'UN CHATEAU D'EAU DE CAPACITE 30 M3 ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE SUR LES SITES DES LOGEMENTS SOCIAUX DU PLANUT DES VILLES DE MAROUA ET GAROUA. FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00303/E/2/D/MINH DU du **11 SEPTEMBRE 2023**, les soumissionnaires ci-après ont été retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

LOT	VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Maroua	Société BRB Construction Sarl, BP 1 127 Garoua Tel : 695 220 553	44 747 370	trois (03) mois
02	Garoua	Ets CC, BP 1 804 Garoua Tel : 693 93 19 52	55 832 518	trois (03) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°008/ASMI/MINEPAT/
CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DE LA SECURITE DANS LES
REGIONS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST POUR LE PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET
D'INCLUSION ECONOMIQUEFINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 70480-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) pour la transformation structurelle et le développement inclusif, le Gouvernement s'est engagé à consolider les acquis de la protection sociale et élargir son champ au plus grand nombre de Camerounais, en intégrant progressivement l'ensemble des catégories sociales jusqu'ici en marge du système, à travers la réduction des inégalités sociales, les mesures de protection contre toutes les formes de vulnérabilité, la cohésion et l'inclusion sociales. Pour atteindre ces objectifs, il a articulé ses interventions autour : (i) de la sécurité sociale, (ii) des transferts sociaux et (iii) de l'action sociale.

Dans ce cadre, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux (PFS) jusqu'en décembre 2022. Le PFS constitue l'un des instruments phares de l'assistance sociale au Cameroun car les filets sociaux accordent des transferts monétaires ciblés aux ménages les plus pauvres. Lancé en 2013 auprès de 2.000 ménages bénéficiaires, le PFS a touché 375 500 ménages en 2022 soit environ 2.000.000 d'individus. Une évaluation du Projet a montré les impacts positifs de grande envergure des transferts monétaires sur les bénéficiaires et dans la communauté.

Pour assurer la pérennisation des activités d'un tel Projet, le Gouvernement a mis sur pied, avec l'appui de la Banque mondiale, un nouveau Projet (le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique (PFS-AIE)) qui a pour objectifs d'étendre la couverture et la capacité de la réponse aux chocs du système de filets sociaux aux ménages les plus vulnérables, d'une part et d'accroître l'accès aux opportunités de générer les revenus et de soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes des zones urbaines âgés de 18 à 35 ans, d'autre part.

Le PFS-AIE comprend 5 composantes à savoir : (i) Composante 1 « Projet filets sociaux adaptatifs », (ii) Composante 2 « Inclusion économique des jeunes et entrepreneuriat », (iii) Composante 3 « Systèmes numériques de prestation réactifs aux chocs », (iv) Composante 4 « Soutien à la gestion et à la coordination du Projet » et (v) Composante 5 « Composante de réponse d'urgence (CERC) ».

Le PFS-AIE est régit sur le plan des sauvegardes sociales et environnementales par le cadre environnemental et social de la Banque Mondiale. Les interventions dans les zones à fort risque sécuritaire sur financement de la Banque ont nécessité la réalisation d'une évaluation des risques de sécurité (ERS) qui a été effectuée et documentée dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du PFS-AIE et qui a recommandé de préparer un plan de gestion de sécurité (PGS).

Le Plan de Gestion de Sécurité répond aux exigences d'atténuation des risques identifiés dans le cadre de l'Évaluation des Risques de Sécurité en proposant des mécanismes de gestion des risques et en définissant les exigences de procédure de sécurité. Le PGS vise à Éviter ou minimiser l'exposition de la communauté et des travailleurs du Projet aux risques sécuritaires de la zone de mise en œuvre du Projet en définissant les mesures de sécurité, les rôles et les responsabilités en tenant compte des exigences légales et réglementaires en vigueur au Cameroun. Le PGS entre en droite ligne avec la Norme Environnementale et Sociale (NES) 1 (évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux), NES 2 (emploi et conditions de travail), NES 4 (santé et sécurité des populations) et la NES 10 (mobilisation des parties prenantes et information).

Le Gouvernement du Cameroun accorde une importance particulière aux populations des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest frappées par une crise sécuritaire depuis 2016.

A cet effet, il a renforcé la couverture du Projet dans ces deux régions pour tenir compte des conséquences de cette crise sur les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

Ainsi le nombre de bénéficiaires est passé : (i) de 2.000 ménages pour la période 2015-2019 dans une seule commune dans la région du Nord-ouest sur financement du Gouvernement, (ii) à 7.000 ménages pour la période pour la période 2015-2019 dans 7 communes dans la région du Nord-ouest sur financement de la Banque mondiale (iii) et à 81.400 ménages pour la période 2020-2022 dans 36 communes dans les deux régions dont 13.500 déplacés dans d'autres régions sur financement du Gouvernement et l'Agence française de développement.

Au début de la crise, les paiements des bénéficiaires étaient accompagnés par les forces de sécurité dans les communes bénéficiaires de la période 2015-2019 dans la région du Nord-ouest.

Depuis 2020, la Banque mondiale a suspendu ses financements dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest avec pour motif qu'en accordant les transferts aux ménages dans ces conditions d'insécurité, ces fonds risquent de financer la guerre alors que la Banque n'a pas cette vocation.

Malgré cette suspension, la mise en œuvre du Projet dans ces deux régions s'est poursuivie sans force de sécurité et toutes les activités (ciblage, enregistrement, paiement des bénéficiaires) se déroulent jusqu'à présent sans incident.

Pour permettre à la Banque de reprendre le financement des activités du Projet dans ces deux régions en considérant le fait qu'elle a (i) mené une étude pour évaluer les exigences en matière des risques pour la sécurité pour le réengagement dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest et (ii) proposé à l'UGP de réaliser une étude permettant d'éviter ou d'atténuer les risques qui pourraient survenir dans la mise en œuvre du Projet dans ces deux régions, le gouvernement compte utiliser une partie des fonds du financement du PFS-AIE pour effectuer les paiements au titre du contrat de service d'un consultant chargé de l'élaboration d'un plan de Gestion de Sécurité (PGS) du PFS-AIE dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

2. Objet

L'objectif général de la mission est d'élaborer le Plan de Gestion de la Sécurité pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le Plan de Gestion de la Sécurité est un document d'analyse des risques et de propositions des mesures de prévention et des réponses afin d'éviter ou d'atténuer les risques auxquels les acteurs de mise en œuvre du PFS-AIE peuvent être exposés.

De manière spécifique, le consultant devra :

- Décrire le contexte sécuritaire du projet et identifier les risques sécuritaires auxquels peut être confronté chaque acteur du Projet et proposer des mesures de prévention, de protection, d'élimination ou d'atténuation ;
- identifier les risques sécuritaires inhérents à chaque activité du Projet en fonction du lieu de mise en œuvre et proposer des mesures d'élimination ou d'atténuation ;
- proposer un plan d'action de sécurité qui décrit entre autres les rôles et les responsabilités de chaque acteur ;
- présenter un plan de réponse aux incidents/accidents y compris les rôles, les responsabilités de chaque acteur ;
- proposer des modules de formation des parties prenantes sur les modalités d'intervention et de réaction aux incidents/accidents ;
- faire une cartographie des prestataires locaux de services de sécurité en cas de besoin, en particulier pour la gestion des crises et des situations d'urgence ;
- évaluer les outils et procédures actuellement utilisées, par les forces de maintien de l'ordre et les communautés afin d'assurer la sécurité dans les zones du Projet et leur application effective.
- proposer des recommandations opérationnelles permettant d'améliorer la gestion de la sécurité dans les zones d'intervention ;
- déterminer les besoins d'urgences en cas d'incident ou accident ;
- rédiger les consignes de sécurité en cas d'apparition de ces urgences et si possible les accompagner avec des pictogrammes ;
- afficher les urgences et former sur les consignes ;
- proposer un budget de mise en œuvre du PGS

3. Période d'exécution

La durée maximale de la mission est de quarante-cinq journées de consultant dans une période de soixante jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

4. Financement

Financement : Crédit IDA N° 70480-CM

5. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires (1 original et 02 copies) à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard **le mardi 26 septembre 2023 à 12 heures précises** avec la mention :

*« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°008 /ASMI/ MINEPAT/ CTS/PFS-AIE/UGP/2023
DU 11 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE
L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DE LA SECURITE DANS LES REGIONS DU NORD-UEST ET DU
SUD-UEST POUR LE PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE »*

6. Composition du dossier

Le consultant devra justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (au moins Bac+5) dans les domaines des sciences sociales, des sciences économiques, des sciences de l'environnement, des sciences politiques ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conduite des études d'analyses sécuritaires ou toutes autres missions connexes dans les zones d'insécurité élevée ou substantielle ;
- avoir élaboré au moins deux (02) plans de gestion de risque de sécurité est un atout ;
- avoir une bonne maîtrise du cadre environnemental et social de la Banque mondiale et des politiques nationales, lois, règlements et cadres administratifs concernant la sécurité ;
- avoir une bonne connaissance de la zone de l'étude ;
- avoir une bonne connaissance des outils informatiques standards (Word, Excel, Powerpoint, Internet etc.).

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 ».

7. Critères d'évaluation

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 ».

8. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 16 heures à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun, Email : projetfilets sociaux.aie@gmail.com.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA
FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE DES POSTES EN QUATRE (04) LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONATREL, (MAÎTRE D'OUVRAGE)

Vu la Constitution,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°2015/454 du 08 octobre 2015 portant création de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2015/455 du 08 octobre 2015 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2016/068 du 04 février 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n°2020/233 du 23 avril 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu le décret n°2020/234 du 23 avril 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu la résolution n°2016/001/CAE/SONATREL du 09 février 2016, du Conseil d'Administration Extraordinaire portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n°2018/003/CAE/SONATREL du 19 juin 2018, portant désignation du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/02/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/03/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant désignation des membres de la commission interne de passation des marchés publics au sein de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la lettre n°13/L/SONATREL/CIMP/2023 du 21 août 2023 transmettant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SONATREL et portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de service,

Décide :

Article 1^{er} : Le marché relatif à la fourniture des services de sécurité et de gardiennage des postes en quatre lots, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/SONATREL/DG/SDHSE/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2023, est attribué à l'entreprise ci-dessous :

Lot N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	SCAMSECU SARL BP: 16648 Yaounde	56 452 950	Douze (12) mois
2		26 401 950	
3	INFRUCTUEUX		
4			

Article 2: La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE DE L'EST A BERTOUA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution du projet ci-après: **Travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Est.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Menuiserie bois métallique vitrerie ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Electricité ;

Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **vingt millions de Francs CFA (20.000.000 FCFA).**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie-civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du Territoire exercices 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq Mille (25 000) Francs CFA**, payable au trésor public, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est à Bertoua au plus tard le **09/10/ 2023 à 11 HEURES** précises et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°008/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2023 DU 11 SEPTEMBRE 2023

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'EST A BERTOUA**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est **detrois(03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à : **quatre cent Mille (400 000) francs CFA**. Ladite caution devra être valide trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La caution de soumission sera libérée d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, la caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par l'une des banques de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à : **quatre Cent Mille (400 000) francs CFA**. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 09 OCTOBRE 2023 à 12 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Est dans la salle des conférences des services du Gouverneur. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Régionale de passation des marchés, les plis déclarés recevables seront confiés à une sous-commission d'analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

12. 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres.

Les critères éliminatoires sont :

- Dossiers incomplets ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis (sous réserves des dispositions de l'article 92 (9) du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Modification des libellés ou quantités du cadre du devis inséré au DAO ;
- absence du sous détail des prix unitaires ;
- offre financière incomplète ou non conforme.

12.2. Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire

(oui/non) des critères de qualification portant sur :

N°	Activité	Appréciation
		Oui/Non
A)	Référence du soumissionnaire (expérience générale et spécifique)	
B)	Matériels	
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
D)	Méthodologie- planning et délais d'exécution	

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et réunissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services du Gouverneur de la Région de l'Est, Tél/Fax : _____.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) avec copie au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics./-

BERTOUA le 11 Septembre 2023

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

PORT AUTONOME DE KRIBI

COMMUNIQUE N°061/C/PAK/DG/DMA/2023 DU 26/06/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0017/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 14 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, Maître d'Ouvrage, communique :

Les résultats de l'appel d'offres national ouvert N°0017/AONO/PAK/CIPM/2021 du 14 avril 2023 pour la fourniture de vingt- et -un

N°	LIBELLE DES PRESTATIONS	AD
1	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 1 : UN (01) VEHICULE BERLINE DE TYPE 1	CE
2	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 2 : UN (01) VEHICULE BERLINE DE TYPE 2	
3	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 3 : ONZE (11) VEHICULES CROSS OVER TYPE SUV	
4	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 4 : SIX (06) VEHICULES CROSS OVER TYPE MONOSPACE	
5	FOURNITURE DE VINGT — ET - UN (21) VEHICULES DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS. LOT 5 : DEUX (02) VEHICULES TOUT TERRAIN TYPE PICK UP DOUBLE CABINES	

Le Responsable de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (7) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent communiqué à l'adresse suivante :
chaussée de l'immeuble R+2 pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission.

KRIBI le 26 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE D'OKOLA

RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA LIGNE MIXTE MT/BT MONOPHASEE SUR UN LINEAIRE DE 2,3KM DANS LE VILLAGE OBAN I, ET DE LA LIGNE MIXTE MONOPHASEE DE 500M POUR LA MT ET 1KM POUR LA BT DANS LE VILLAGE BILONO I DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. AVIS D'APPEL D'OFFRES

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, lance dans le cadre d'une convention avec le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM), un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de construction de la ligne mixte MT/BT monophasée sur un linéaire de 2,3km dans le village Oban I, et de la ligne mixte monophasée de 500m pour la MT et 1km pour la BT dans le village Bilono I dans la Commune d'Okola, département de la Lekie, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatifs et estimatifs, notamment :

- Pour BILONO 1

- ü La construction d'une ligne MT monophasée en câble almélec de 1*34,4mm² sur 385m avec des poteaux en béton ;
- ü La construction d'une ligne BT monophasée en câble torsadé de 4*25 mm² sur 900m avec des poteaux en béton ;
- ü La construction d'un poste de transformation MT monophasée H61 25 KVA-17-32 KV/B2 ;
- ü Prestations diverses.

- Pour OBAN 1

- ü La construction d'une ligne MT monophasée en câble almélec de 1*34,4mm² sur 1000m avec des poteaux en béton ;
- ü La construction d'une ligne BT monophasée en câble torsadé de 4*25 mm² sur 1300m avec des poteaux en béton ;
- ü La construction d'un poste de transformation MT monophasée H61 25 KVA-17-32 KV/B2 ;
- ü Prestations diverses.

3 – Participation et origine :

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'électrification, de l'extension des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, les postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés et les petits systèmes décentralisés.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et l'Energie de l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

LOT N°	IMPUTATION	AUTORISATION DE DEPENSE	MONTANT (FCFA)	
Unique	CONVENTION FEICOM – COMMUNE D'OKOLA	23/N° 6085/LFEICOM/DG/DIPDCTD/SDIT	50 000 000 TTC	Ressou

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau de l'Assiette Fiscale sise à l'Hôtel de Ville d'Okola.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage notamment au Service des Marchés sis à l'Hôtel de Ville d'Okola, dès publication du présent avis, contre versement (remise de l'original de la quittance de paiement) d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA Payable à la recette municipale d'Okola, ou au Trésor Public en cas de refus ou d'indisponibilité, représentant les frais d'acquisition de la Demande de Cotation. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Bureau de l'Assiette Fiscale sise à l'Hôtel de Ville d'Okola au plus tard le 09 octobre **2023 à 11 heures précises**, heure locale contre récépissé et devra porter la mention : **NB: Aucune offre ne sera reçue après l'heure limite de dépôt des dossiers**

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de trois (03) mois calendaires pour chaque lot. Ce délai comprend les périodes normales et celles frappées par les intempéries diverses. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

9. Recevabilité des Offres

- Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle de l'annexe 8.1) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

● N° LOT	● MONTANT DE LA CAUTION (FCFA)
● Unique	● 1 000 000 (un million)

- Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.
- A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
- **N.B. : La date de délivrance desdites pièces doit être postérieure à celle du lancement de la consultation.**
- **En outre, les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.**

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 octobre **2023 à 12 H heures**, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ayant une connaissance parfaite de ses offres.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires:**

- a) absence et non-conformité de la Caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) pièce administrative absente ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 9 de l'Article 92 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- c) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- d) non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- e) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- f) offre financière incomplète.

Critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- a) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- b) les références de l'entreprise ;
- c) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- d) le délai d'exécution ;
- e) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Okola, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB : Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables auprès des Services compétents du Maître d'Ouvrage et du Délégué Départemental du MINEE de la Lekie.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par téléphone au numéro vert du Ministère des Marchés Publics suivant : 1517.

OKOLA le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/SODECAO/CIPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, CLIMATISÉS TOUT TERRAIN A LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCÉDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BIP/MINADER EXERCICE 2023 LIGNE 244166**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECAO lance un Appel d'Offres pour la fourniture de deux (02) pick-up 4x4 double cabine, climatisés tout terrain à la SODECAO, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le présent Marché porte sur la fourniture de deux (02) pick-up 4x4 double cabine, climatisés tout terrain, le transport et la livraison avec carte grise et accessoires (roue de secours, cric, manivelle, deux triangles de pré signalisation, une clé à roue, deux cales métalliques, une boîte à pharmacie, un extincteur d'1 kg poudre ABC, un manuel d'entretien et deux plaques d'immatriculation etc...) tels que détaillé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture s'élève à quatre-vingt millions (80 000 000) de F CFA/TTC

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture du matériel roulant installées en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par le BIP/MINADER Exercice 2023 (244166).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80.000) F CFA.

Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°17) contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt mille (80.000) F CFA.

Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard **le 10 octobre 2023 à 09H00**, heure locale et porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/SODECAO/CIPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE, CLIMATISES TOUT TERRAIN A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois maximum. La fourniture est à livrer au siège de la SODECAO à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA et valable pendant **cent vingt (120) jours**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne la carte de contribuable, le registre de commerce, le certificat de non faillite, l'attestation de non-redevance et l'attestation de domiciliation bancaire, et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres, pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

Toute Offre incomplète, au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, financières et techniques aura lieu **le 10 octobre 2023 à 10 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
2. non-respect de plus de trois (03) critères essentiels hormis le respect des spécifications techniques qui est obligatoire ;
3. absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire accordé par la CIPM;

4. fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative ;
5. absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
6. absence de l'autorisation du fabricant ou du concessionnaire ou du distributeur agréé.
7. Offres produites en nombre insuffisant ou absence de l'original de l'offre.

1. Critères essentiels :

1. **Présentation de l'Offre :**

- Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO,
- Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc,
- Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.

2. **Capacité Financière :**

- chiffre d'affaires cumulé des trois (03) dernières années ? à cent quatre-vingt millions (180 000 000) de F CFA ;
- Accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières ? cinquante millions (50 000 000) F CFA;

3. **Référence du Soumissionnaire**

- minimum deux (02) marchés similaires (première et dernière page) assorti du procès-verbal de réception, exécuté au cours des cinq (05) dernières années

4. **Conformité de la fourniture et service après-vente**

- Conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- Description des services après-vente dans le délai de la garantie ;
- Certificat de garantie des véhicules.

5. **Disponibilité de la fourniture**

- Attestation sur l'honneur de la disponibilité du matériel et des équipements essentiels (une roue de secours, un cric, une manivelle, deux triangles de pré signalisation, une boîte à pharmacie, deux cales métalliques, un extincteur 1kg poudre ABC et un manuel d'entretien) ; Une carte grise et deux plaques d'immatriculation ;
- Attestation sur l'honneur de la disponibilité des pièces de rechange et de la formation à la maintenance et prise en main des véhicules pour quatre (04) personnes.

6. **délais**

- Respect des délais de fourniture ;

7. **Acceptation des conditions du Marché**

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment paraphé, daté et signé ;

- Les spécifications techniques ; dument paraphées, datées et signées.

15. Attribution

La Commission interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage l'attribution du Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et dont l'Offre financière sera jugée la moins-disante et réaliste.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N°001/AR/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2023 DU 12/09/2023AUX
SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FODECC/CSPM /2023 DU 23 AOUT 2023
POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

NDO ARISTIDE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !